

# L'ÉDUCATION

hebdo



enseigner  
les Droits de l'Homme

ANGLAIS

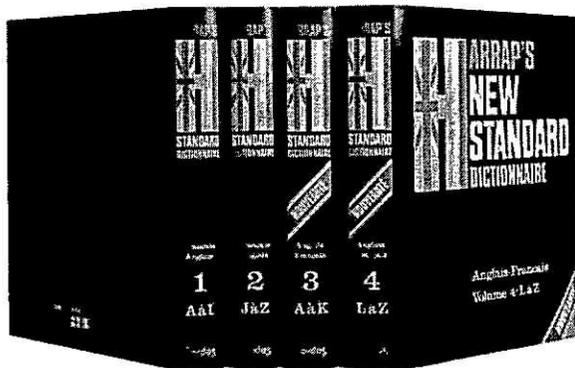
Les dictionnaires indispensables pour l'anglais...

# Vous avez besoin d'un Harrap

## HARRAP'S NEW STANDARD

— indispensable pour ceux qui pratiquent l'anglais

NOUVEAU



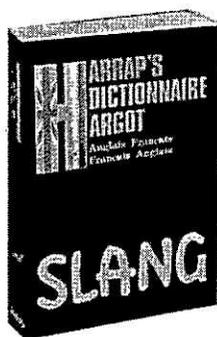
Avec sa nouvelle partie Anglais-Français en deux volumes, le HARRAP'S NEW STANDARD est de loin le plus complet des dictionnaires modernes, le plus adapté aussi au langage d'aujourd'hui, à l'évolution du vocabulaire technique, scientifique et artistique de ces dernières années. Cet ouvrage est deux fois plus important, par son volume, que tout ce qui a été fait auparavant dans ce domaine.

**HARRAP'S NEW STANDARD**  
Vol 1 Français-Anglais A-I 600pp  
282 x 222mm  
Vol 2 Français-Anglais J-Z 556pp  
282 x 222mm  
Vol 3 Anglais-Français A-K  
672pp 282 x 222mm  
Vol 4 Anglais-Français L-Z  
736pp 282 x 222mm  
Cartonné

## HARRAP'S SLANG

Dictionnaire d'expressions familières

NOUVEAU



Le HARRAP'S SLANG, présenté en un seul volume broché, est le premier dictionnaire d'expressions familières. Vous y trouverez, sur plus de 500 pages, près de 40 000 mots et exemples modernes ou traditionnels, du quotidien usuel au plus vulgaire. Le langage familier depuis les séries noires jusqu'au cinéma et à la presse humoristique, le jargon «pop» le vocabulaire du sport et de la publicité, tout est consigné dans le nouveau HARRAP'S SLANG.

**HARRAP'S SLANG**  
Anglais-Français/Français-Anglais  
556pp 200 x 138mm  
Broché.

Thatcher's critics sent to Coventry

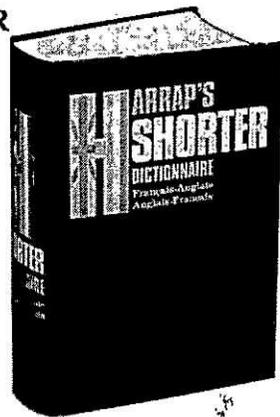
mis en quarantaine

## LE HARRAP'S SHORTER

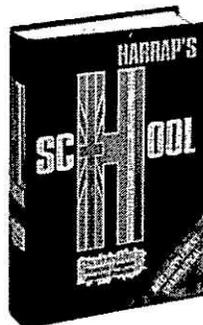
— LE BEST-SELLER

Harrap's Shorter, un Best-Seller mondial à juste titre. L'exactitude de ses traductions enrichies par des milliers d'exemples fait de lui un classique.

**HARRAP'S SHORTER**  
Anglais-Français/Français-Anglais  
1512pp 242 x 163mm  
Cartonné  
Existe également en deux volumes



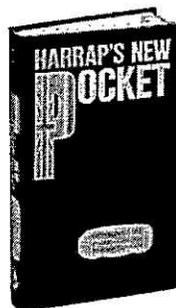
## 1er cycle — HARRAP'S SCHOOL



La nouvelle édition du HARRAP'S SCHOOL DICTIONARY spécialement adapté aux besoins des élèves du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, s'est augmentée d'un supplément grammatical clair et concis. L'élève aura ainsi en sa possession un dictionnaire fort complet (environ 80 000 mots et locutions), une grammaire de base et une liste de «faux amis» anglais et français.

**HARRAP'S SCHOOL DICTIONARY**  
Anglais-Français/Français-Anglais  
932pp 197 x 136mm Cartonné.

## Les dictionnaires de poche



**HARRAP'S NEW POCKET**

Le plus complet des dictionnaires de poche.

**HARRAP'S NEW POCKET**  
Anglais-Français/Français-Anglais  
528pp 187 x 114mm Cartonné.



**HARRAP'S MINI POCKET**

Un petit dictionnaire remarquable

**HARRAP'S MINI POCKET**  
Anglais-Français/Français-Anglais  
544pp 133 x 92mm  
Broché.

## HARRAP

«La Bible des dictionnaires bilingues»



London and Paris

177, rue St. Honoré  
75001 Paris

Diffusion **Bordas**

## n° 432 / 23 octobre 1980

**hebdomadaire**

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot  
 2 **trois actions pour le ministre**, par Maurice Guillot  
 4 **apprivoiser l'ordinateur**, par Michaëla Bobasch  
 6 **attention, racisme !**

**éducations**

- 7 **imbécile heureux ?**, par Strapontinus  
 8 **s.o.s. écoliers**, par Michaëla Bobasch  
 11 **vous avez la parole** : un modeste essai de recherche-action-formation, par Bernard Dupré et Jean-Claude Guillemard ; enseigner la littérature ou le paradoxe nécessaire, par Pascal Fleury

**à votre service**

- 15 **l'École contre la guerre**  
 16 **pédagogie quotidienne** : histoire de chauffage, par Claire Méral  
 17 **documentation** : carrefour de l'anormalité, par Christian Cousin ; enseignement et bandes dessinées, par Pierre Ferran  
 18 **CNDP** : connaître l'Islam ; la RTS en vacances

- 20 **réponses**, par René Guy  
 21 **au J.O. - au B.O.**  
 22 **agenda**

**expressions**

- 24 **aux enfants de Gutenberg et Marconi réunis**, entretien avec Jean-François Lacan, rédacteur en chef d'Antennes  
 27 **redécouvrir Woyzeck**, par Raymond Laubreaux  
 28 **Etienne Fuzellier, Pierre-Bernard Marquet, Jean-Pierre Vélis vous signalent...**

**réflexions**

- 30 **et si l'on enseignait les droits de l'homme ?**, par François Mariet  
 34 **... nul n'est tenu** : prendre l'argent au filet, par Ludovic Drogo  
 34 **mots croisés**

**photos** — couverture : Robert Doisneau/Rapho ; p. 16 et 25 : Pierre Allard/CNDP ; p. 27 : C. Bricage ; p. 29 : Lot ; p. 31 : R. Lesage/Unesco ; p. 32 : « Courrier de l'Unesco ».

**'éducation**

fondée en 1945  
 par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**direction**

André Lichnerowicz

**rédaction**

**rédacteur en chef** : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre ; **Informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfati ; **correspondants** : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetièrre, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; **dessinateur** : François Castan.

**publicité - développement**

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvaln

**conseil d'administration de l'association éditrice**

**bureau** : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. **membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

**rédaction, publicité, annonces**

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
 Tél. : 266-69-20/21/67

**abonnements**

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
 Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;  
 abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

# entre deux mots

Depuis les quelques spasmes de la rentrée, il ne se passe plus grand-chose...

■ Vous trouvez ? Est-ce une impression ou une conviction ?

Le monde éducatif ronronne dans cette avant-campagne présidentielle.

■ Je ne suis pas de votre avis, et puisque vous en parlez, parlons-en. Nous avons eu droit à un remaniement ministériel.

Bof !

■ N'empêche que l'on a supprimé, sans que personne ne s'en émeuve, le secrétariat d'Etat à l'Education.

Il faut croire que ses responsabilités n'étaient pas essentielles. D'ailleurs, nous avons un super-ministre qui a déjà assumé l'intérim du ministère du Travail en même temps que le ministère de l'Education, alors quelques tâches de plus...

■ Et les budgets, ils ne sont rien pour vous ?

C'est un paysage automnal auquel nous sommes habitués.

■ Vous êtes désarmant. N'avez-vous pas remarqué que le président de la République, lors d'une récente visite dans une base militaire, a dit clairement que les Français ne pouvaient qu'approuver un fort budget de la Défense.

C'est de bonne guerre.

■ Et lors de l'inauguration du lycée de Chamalières n'a-t-il pas parlé de la recherche d'une qualité de notre enseignement, avec des rythmes mieux aménagés, des programmes mieux conçus, des handicaps mieux détectés, des maîtres mieux formés ? Bref, il l'a dit : il faut mettre en place une pédagogie nouvelle !

Ce serait sans doute possible avec le budget des armées.

■ Peut-être que ce que les Français doivent comprendre pour le budget de la Défense, ne le comprendraient-ils pas pour le budget de l'Education ?

Mais dites-moi, le ministre de l'Education, en septembre à Sélestat, s'était bien défini comme un soldat de cette armée qui allait partir au combat pour restaurer l'école de l'efficacité et de la liberté ?

■ Tout à fait. Le seul ennui, c'est que pour ce qui concerne le budget, il s'est trompé d'armée...

Maurice Guillot

p

BIEN que le ministre déclare que la formation continue « n'est pas en soi une nouveauté », il faut bien reconnaître que, devant les mesures partielles prises jusque-là, et si l'on prend en considération l'étouffement des IREM par exemple, le plan d'ensemble de cette formation des enseignants du second degré était particulièrement attendu. Aux yeux de Christian Beullac, trois années essentielles ont dicté ce plan qui doit venir s'insérer dans le projet global de formation des enseignants et faire suite logiquement à la formation nouvelle, initiale et continue, des instituteurs : la demande des enseignants eux-mêmes, la modification des contenus et l'introduction des enseignements nouveaux. Sans oublier les conséquences de la réforme Haby, à savoir l'hétérogénéité et les conditions nouvelles qu'elle impose aux attitudes pédagogiques. En reconnaissant

---

Contrairement à ce que l'on croyait, la rentrée étalée n'était pas encore terminée. Restait celle du ministre.

Il vient de la faire en rendant publiques un certain nombre d'actions qu'il entend entreprendre ou mener à bien durant cette nouvelle année scolaire.

Trois grands thèmes ont été mis à l'affiche :

la participation des parents, la « réussite scolaire » et la formation continue des enseignants du second degré.

Sans vouloir minimiser les deux premiers,

qui sont des problèmes permanents,

c'est bien cette formation continue, tant attendue, qui retient l'attention.

---

# trois actions pour le ministre

---

ouvertement le déficit de la formation initiale en même temps que les efforts d'adaptation des enseignants, c'est un dispositif important qui va être mis en place et dont l'application généralisée est estimée à une période de cinq ans.

Le ministre en a défini les objectifs. Le premier qui vise une véritable mise à niveau, une actualisation des connaissances ou un approfondissement de la culture générale s'appliquera en fonction de la diversité des cas dont cent cinquante-six ont été inventoriés dans l'enseignement secondaire. Le second est axé sur le conseil et l'aide en matière de pratique pédagogique quotidienne. Le troisième veut favoriser l'ouverture du système éducatif aux réalités du milieu en préparant mieux à l'orientation des élèves, à l'utilisation des technologies modernes et à la prise en compte de l'évolution économique

et sociale. Les principes de l'entreprise sont tout autant ambitieux puisque Christian Beullac a clairement affirmé qu'il entendait bien amplifier et systématiser la politique de formation pour laquelle il veut rechercher surtout l'adhésion et l'incitation des enseignants, sans toutefois exclure le jeu de l'obligation. Une déconcentration au niveau des académies est envisagée pour répondre aux besoins spécifiques des catégories d'enseignants ou des disciplines, et une association avec les universités sera de mise.

Pour la mise en œuvre de cette formation qui doit intervenir « *le plus tôt possible* », le ministre a mis sous la responsabilité de Janine Feneuille, inspectrice générale, une « Mission à la recherche et à la formation » qui devra être une instance de médiation et de cohérence entre les chercheurs, les décideurs et les enseignants. Le

rôle de cette mission, qui sera une cellule légère et dont la responsable sera également adjointe auprès du directeur de la Planification et de la Programmation, devra aussi être celui d'un « *pôle d'impulsion* » où seront analysés les attentes et les besoins et définies les actions à conduire. Au niveau des académies, un coordonnateur des actions de formation sera désigné auprès des recteurs, les organismes et spécialistes susceptibles d'intervenir seront regroupés et constitués en équipe et des professeurs-animateurs seront chargés de relayer les inspecteurs pédagogiques régionaux. Deux types de formations seront proposées : courtes avec des actions d'information et de sensibilisation « *directement liées à la pratique pédagogique* » ; et plus longues « *destinées à réduire la distance entre les formations initiales et les réalités* ».

actuelles de l'enseignement ».

Le ministre entend mener une concertation : « Il est normal, a-t-il dit, qu'il y ait une large et longue délibération avec les enseignants », notamment en ce qui concerne les actions de formation qui auront lieu en dehors ou à l'intérieur des temps de service, également sur le problème du volontariat et d'éventuelles obligations de formation. Toutefois, on peut penser que la concertation aura des limites puisqu'il n'a pas laissé d'ambiguïté sur ce point en déclarant : « Les programmes de formation ne seront pas du seul ressort de la concertation. Je déciderai. » Et de réaffirmer encore : « Mon métier, c'est de décider » comme un « à bon entendeur... ». Toujours est-il que le processus de cette « concertation » doit être engagé immédiatement, mais qu'au cours de cette année 1981, qui sera une année de transition et qui verra des actions compensatoires pour 4 500 professeurs de collèges, le système de formation sera testé dans trois académies-pilotes non encore désignées.

La participation des parents sera donc un deuxième objectif pour l'année 1981. En réaffirmant que le dispositif mis en place en 1975 l'avait été « pour faire reconnaître les parents comme membres à part entière des équipes éducatives », Christian Beullac prévoit aux niveaux national, académique, départemental, et à celui des collèges et des lycées, des rencontres et des tables rondes entre parents et enseignants. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à avancer l'hypothèse d'une modification de la réglementation « pour permettre à des associations dont la vocation serait élargie par rapport aux seules préoccupations scolaires, de représenter les parents dans nos institutions ». On le sait, la participation des parents se vit dans la difficulté et il faut bien se demander comment un plan aussi flou pourra débloquer la situation. Il y a là, en tout cas, un coup de patte en direction des fédérations traditionnelles qui ne passera pas inaperçu.

Enfin, la troisième grande « action-Beullac » sera l'organisation d'un grand colloque international pour une réflexion approfondie sur « la réussite à l'école ». Le ministre a réussi le tour de force de présenter

ce projet sans jamais prononcer les mots « d'échec scolaire », car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il nous a déjà habitués à ces artifices de vocabulaire, souvenons-nous de l'interdiction, dans le langage officiel, du mot « redéploiement ». *L'égalité dans la maîtrise du savoir est, plus que jamais, le gage de l'égalité des chances* », a-t-il dit, ajoutant « la démocratisa-

tion de l'enseignement, pour nous, ce n'est pas un mythe incantatoire. C'est un objectif politique concret et permanent ». Mais la vastitude de ce problème de l'échec scolaire est telle qu'il ne se règlera pas à coup de colloque et le tour de passe-passe verbal ne peut, pour l'instant, qu'appeler au scepticisme.

Maurice Guillot

« Éducation et technologies modernes » : un thème d'actualité pour les Journées d'étude de l'Inspection générale qui se sont déroulées à Sèvres, du 14 au 17 octobre, au Centre international d'études pédagogiques. Présentation de nouveaux matériels (magnétoscopes, micro-ordinateurs, logiciels, vidéo-disques), recueil des points de vue d'élèves, d'enseignants et de techniciens en informatique ont permis aux inspecteurs généraux de se faire une opinion et de dégager des propositions.

## apprivoiser l'ordinateur

« QUELLE est l'influence du développement des techniques modernes de transmission et de traitement de l'information sur nos relations à la connaissance et nos habitudes de pensée ? » Pour répondre à cette question, les inspecteurs généraux se sont scindés en deux groupes, l'un centré sur l'élève (« L'utilisation des technologies modernes modifie-t-elle les intérêts, attitudes et capacités des enfants et adolescents ? ») et l'autre sur les enseignants (« Technologies modernes et rôle du maître »).

Le premier rapport, présenté par Yves Cornud, fait état des réactions positives d'élèves mis en contact avec l'informatique dans les cinquante-huit lycées équipés en l'espace de cinq ans. Plus l'enfant est

jeune, plus il est à son aise devant la machine qui a sur le professeur l'avantage incontestable d'être toujours patiente et de ne jamais porter de jugement de valeur. Cela entraîne une modification de la relation avec l'enseignant qui a alors un rôle d'aide. Cet élève qui se sent libre (« libéré du prof ») parcourt le programme à son rythme. Il y a individualisation de l'enseignement et de la vérification des connaissances. Par contre, la contrainte réside dans l'ordre à suivre pour l'acquisition des données. C'est l'apprentissage d'une méthode de raisonnement qui s'affine quand l'élève élabore à son tour un programme et prend alors conscience d'un but, d'une organisation du travail. Toutefois, il y a aussi des aspects moins positifs, lorsque

se pose le problème de la langue écrite et du dessin comme moyens d'expression. S'il est possible de proposer des exercices de génération de phrases (Yves Cornud note que « des élèves incapables d'écrire plus de trois lignes composent volontiers des récits plus longs au clavier, en interactivité ») et de combiner arts plastiques et informatique, il n'en reste pas moins que chaque discipline a ses exigences spécifiques.

Pour en être modifié, le rôle de l'enseignant n'en reste pas moins indispensable. Mais il est nécessaire que celui-ci soit familiarisé avec ces technologies modernes, sinon on se heurtera à de grosses résistances dues à des causes diverses : crainte de la rigueur, de la remise en question, de la dépendance à l'égard de la machine, mépris du gadget. Pour Janine Pollet, inspectrice générale de la Vie scolaire, cette formation initiale est possible dans le cadre des CPR. Toutefois, la proportion d'enseignants formés en CPR est de 1 % du corps professoral par an. D'où la nécessité, d'une part, d'introduire sans tarder cette initiation en deuxième année de CPR pour la formation initiale et, d'autre part, de recourir à la formation continue.

Cet effort s'impose car les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont guère probants. Janine Pollet a évoqué à ce propos l'exemple des techniques audiovisuelles « mal maîtrisées et souvent incorporées à un enseignement qui n'en a pas profité pour renouveler sa propre démarche ». Combien de professeurs ont-ils eu recours au magnétoscope pour se voir eux-mêmes, examiner leurs réactions dans leur façon d'enseigner, leur contact avec les élèves ? « Le bénéfice plus ou moins grand que les professeurs pourront retirer de ces moyens est fonction de la formation initiale qu'ils auront reçue, de la qualité de la formation continue et de la place faite à l'utilisation des technologies modernes dans la mise en œuvre de cette formation, de la quantité et de la qualité des matériels et logiciels qui seront fournis et de la part qu'ils pourront prendre eux-mêmes à la réalisation de ces logiciels », a conclu Janine Pollet, soulignant le rôle capital à cet égard, des conseillers pédagogi-

ques et des chefs d'établissement afin que les enseignants ne se sentent pas « en marge », aient la sensation d'être soutenus.

Cette formation est d'autant plus urgente que le processus engagé est irréversible. Dans sa synthèse, le doyen Roger Philippe a souligné le caractère inéluctable de ce que le professeur Lorenzi (enseignant à l'ENS et à Paris XIII) appelle « la révolution tranquille ». Aux Etats-Unis, 40 % des appareils ménagers sont équipés de micro-processeurs et l'on recense déjà quatre cent vingt mille ordinateurs individuels. En France, on en prévoit neuf cent mille en 1982. Et de rappeler les expériences mises en place de terminaux d'ordinateurs donnant l'accès direct à l'annuaire téléphonique (à Saint-Malo) ou à des banques de données (à Velizy). Tout cela peut donner une « sensation de vertige », encore accrue par l'évolution incessante entretenue par « la capacité éruptive » de près de deux millions de chercheurs. Face à la complexité d'« un domaine touchant à la fois à la matière et à l'esprit » et dont les enjeux sont multiples (industriels, socio-économiques avec la modification des conditions de travail, socio-psychologiques — risque d'appauvrissement des relations entre individus, d'incitation à l'inertie et à la passivité —, et culturels avec le risque contradictoire d'une uniformisation pernicieuse ou bien d'un « patriotisme du savoir se substituant

à un patriotisme du terroir »), l'école exerce une responsabilité. Elle devra, en tenant compte de ce qu'est l'enfant d'aujourd'hui (à l'aise avec la machine qui lui est familière, beaucoup plus « savant » que l'enfant d'autrefois, mais d'un « savoir en miettes où tout se juxtapose, se télescope »), l'aider à remettre de l'ordre dans tout ce « fatras ».

Tel était en substance le propos de Christian Beullac, ministre de l'Education, venu clore ces journées. « Il faut, a-t-il indiqué, que chaque maître dans sa discipline, et par cette discipline, concoure à un projet commun qui est de doter l'enfant de références, de repères, de concepts et de valeurs qui lui permettent de trier, de classer, de juger, bref de transformer la juxtaposition anarchique des faits et des images en un savoir construit, et ce savoir lui-même en une culture. » Et le ministre d'insister sur le rôle de « médiateur » de l'enseignant capable « d'éveiller, de guider, de comprendre et d'aider la progression intellectuelle et affective de la jeunesse », et dont « l'enthousiasme, le contact direct et la chaleur sont indispensables dans ce monde de plus en plus froid ».

L'Inspection générale est prête, pour atteindre cet objectif, « à apporter son concours à la définition et à l'organisation des processus à prévoir dans la formation des maîtres de toutes les disciplines ».

Michaëla Bobasch

## “ L'Europe et les enseignants ”

Les lauréats du grand concours du Conseil de l'Europe

### Connaissance de l'Europe

#### Que fait le Conseil de l'Europe ?

spécialement destiné aux enseignants et que l'éducation avait présenté dans son n° 421, ont été reçus à Strasbourg à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne. Sur les vingt et un pays membres, quinze étaient représentés.

Pour la France, le tirage au sort, effectué parmi les participants ayant trouvé les erreurs figurant dans le texte publié, avait désigné Jean-Guy Vilpoux, professeur agrégé de géographie à Bourges.

« Les jeunes contre le racisme » : c'était le thème d'un débat organisé le 15 octobre par l'APIJ (Association Presse-Information-Jeunesse)

qui devait regrouper des membres du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et de la LICRA (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), mais aussi des jeunes Palestiniens, Marocains et Algériens. Or, ceux-ci ne sont pas venus (sans doute parce qu'il y avait des Juifs). Mais s'ils étaient venus, les Juifs de la LICRA, estimant que l'OLP était mal placée pour parler de l'antisémitisme, seraient partis...

Le débat a néanmoins eu lieu avec six jeunes de la LICRA, sept du MRAP, quatre du MICHMAR (Mouvement des jeunes sionistes socialistes) et les journalistes présents.

## attention, racisme!

« J'ETAIS en sixième. Dans un texte, figurait le mot « sabbat ». Le sabbat, a expliqué le professeur de français, c'est une fête où les juifs dansent, se saoulent et hurlent comme des sauvages. Voilà..., la sorcière du sabbat était là... ». Pour le jeune Juif qui se remémore son passé scolaire, c'est là une des carences qui sont à l'origine du racisme actuel. « Avant même d'éduquer les enfants, dit-il, il faudrait éduquer les éducateurs. » Car, à la source du racisme, il y a la méconnaissance de l'autre, ou plutôt la connaissance erronée, celle qui s'alimente de clichés.

Quant aux jeunes, sont-ils moins racistes que les adultes? C'est ce que pensent les militants du MRAP qui ont constaté un regain de militantisme sur les problèmes du racisme et de l'antisémitisme. « De nombreux lycéens nous téléphonent pour adhérer au MRAP, mais aussi pour s'organiser dans les établissements scolaires et y mener la lutte contre le racisme et le fascisme », notait Jean-Louis Sagot-Duvaurox, membre du secrétariat national du MRAP. Pour lui, les jeunes sont animés avant tout par « la volonté de faire quelque chose », d'où le succès de la lutte en faveur des étudiants étrangers dans les universités et de la campagne contre les contrôles racistes dans le métro, avec l'épuisement, en l'espace de quinze jours, du stock des cinquante-cinq mille

autocollants à l'étoile verte.

Cécile Milgram, de la LICRA, se montrait moins optimiste, citant un récent sondage de L'Express selon lequel un huitième des Français estime qu'il y a trop d'étrangers en France, et même carrément désabusée, en évoquant le nombre des participants aux manifestations qui ont suivi l'attentat de la rue Copernic : « Trois cent mille seulement, alors que le boycott du veau aux hormones a mobilisé des millions de gens. » D'autre part, il ne faut pas oublier que les organisations fascistes recrutent la plupart de leurs membres dans la jeunesse. D'où l'importance accordée à l'éducation. Pour Guillaume Binder, vice-président de la section parisienne de la LICRA, le combat anti-raciste doit être « dissuasif à l'égard des personnes que l'on ne peut plus changer (il s'agit de les empêcher de nuire grâce à des moyens juridiques) et persuasif pour les enfants, dans le cadre de l'école ». Celle-ci doit jouer à cet égard un rôle fondamental qu'elle ne remplit pas actuellement. Plutôt que des initiatives ponctuelles sans grand impact, comme la « Journée anti-raciste » (que le MRAP qualifie de « supercherie » car les enseignants n'ont pas eu le temps de la préparer), tous réclament un changement de l'école qui passerait par la révision des programmes où sont trop brièvement évoqués la seconde guerre mondiale, le nazisme, l'holo-

causte (relégués le plus souvent en fin de troisième trimestre) et le colonialisme.

Toutefois, l'éducation anti-raciste à l'école n'est pas la panacée universelle. Chacun a alors avancé ses théories politiques et ses préoccupations. Pour le MRAP, il faut éliminer le « racisme d'Etat », celui qui tolère les attentats et expulse les immigrés. Pour le MICHMAR, il ne s'agit pas de se laisser récupérer, de devenir un instrument de lutte contre le pouvoir, mais « en tant que Juifs, de compter sur soi-même ». On a lancé le mot d'auto-défense, évoqué les dangers de celle-ci (celui de se tromper de cible). Lutte-t-on contre la conjonction de tous les racismes ou bien contre des racismes spécifiques allant de la xénophobie (« le racisme non militant du Français qui n'aime personne ») au génocide? A l'intérieur même du mouvement anti-raciste, il semblait difficile de s'entendre. « Lorsque je viens à une manifestation pour les travailleurs immigrés avec ma banderole « Jeunes sionistes socialistes », je me fais rejeter parce que je suis sioniste », signalait un garçon du MICHMAR déplorant l'absence à ce débat des jeunes Arabes.

Ne serait-il pas temps d'effacer certaines divisions face à la nécessité de la lutte contre l'actuelle recrudescence du racisme?

M. B.

**S**ur l'ensemble du monde, l'ancien comme le nouveau, le quart comme le tiers, « le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle ». Madame la Guerre planétaire, qui serait la troisième du nom, beaucoup d'entre nous pensent qu'elle a désormais commencé son entraînement systématique en vue d'une échéance encore impossible à fixer. Des événements récents, de toute nature, semblent bien indiquer, en effet, que nous sommes entrés dans une période de tensions fortes et, donc, d'anxiété quotidienne.

L'école n'échappe évidemment pas à cette crispation lugubre. Elle n'est pas en dehors de l'air du temps. On a dit et redit, depuis vingt ans, qu'il fallait abaisser les hauts murs de l'institution scolaire, briser l'enfermement de celle-ci, bref, l'ouvrir à tous les échos de la vie réelle. Qu'en est-il d'un tel souhait si la vie elle-même cesse d'être simple et tranquille, et si ce qui vient de la ville ne saurait être confondu avec une paisible rumeur ? Il est temps, à mes yeux, de s'interroger sérieusement à ce sujet. Je suis convaincu, aujourd'hui, que l'école doit s'efforcer de ne pas ressembler au monde extérieur. Une telle proposition, il y a peu, aurait eu à coup sûr un petit air rétro, vaguement suranné ou franchement réactionnaire. Il est urgent désormais de penser autrement, car la situation est profondément changée : opérer une certaine transformation des valeurs pédagogiques est sans doute devenu nécessaire.

Ce qui était autrefois conservateur est maintenant progressiste (précisons ici, pour la clarté : cet énoncé prétend valoir exclusivement dans le domaine dont il est présentement question ; je ne crois pas du tout, mais alors pas du tout, qu'il s'agisse d'un principe universel). On a assisté, pendant les années 70, à un semblable renversement des valeurs à propos de l'écologie et de la technologie.

Je propose donc une maxime éducative simple : considérons que, toutes autres affaires cessantes, le bonheur devienne une idée neuve dans l'uni-

## imbécile heureux ?

**strapontinus**

vers scolaire. Aphorisme apparemment paradoxal peut-être, et vraisemblablement scandaleux aux yeux de la plupart. Fermer les yeux sur les malheurs du monde, quelle horreur ! Écoutons : fuite de responsabilités, tour d'ivoire, ignorance, complicité, caution, archéo-pédagogie, et beaucoup d'autres qualificatifs que rigoureusement ma mère...

Admettons. Demeure cependant ceci, qui devrait obtenir l'adhésion et faire la décision : au train qui est dorénavant celui des choses de la vie, l'école est le seul lieu social où l'on ait une chance d'être heureux. Je

ne dis pas que la partie est gagnée d'avance, et je ne confonds pas l'école et le fort Bastiani. Simplement, pour tout le reste, les dés ont cessé de rouler et, manifestement, rien ne va plus. Cette occasion-là, l'unique, il ne faut surtout pas la laisser passer ; si nous ne la saisissons pas aux cheveux, j'espère bien que nos enfants nous le feront payer chèrement, nous l'aurons mérité.

Que le décalogue pédagogique retienne ce commandement unique : l'école est chargée de veiller au bonheur des enfants, ici et maintenant. Tout ce qui n'entraîne aucune conséquence positive en ce sens est abrogé. Être heureux est un droit imprescriptible de l'enfance, comme il devrait l'être de l'adulte, mais, pour l'instant, ce dernier se trouve rendu impossible. Vaste programme, diront tous ceux qui, comme moi, savent aussi que deux et deux font quatre et que cela ne va pas de soi. J'aimerais bien, pourtant, que l'on essaie. Qu'y a-t-il à perdre, exactement ?

Peut-être l'utopie, en ce domaine, n'est-elle que la façon dont nous appelons nos peurs pour tenter de les exorciser ? Si nous ne savons plus être heureux nous-mêmes, si nous n'en sommes pas les uniques responsables, est-ce une raison pour en priver les autres ? Franchement, devant votre miroir secret : y a-t-il, dans la vie, une autre chose plus importante que celle-là ? Et s'il faut, pour cela, mettre le monde entre parenthèses pendant quelques années d'enfance, cessons d'attendre comme si le temps n'existait pas. ■

---

Que deviennent les élèves qui, pour raison de santé, ne peuvent pas fréquenter l'école pendant un temps plus ou moins long ?  
Créé en 1968 avec « les moyens du bord » par la MAE (Mutuelle Assistance-Elèves - 6, rue d'Argenson, 75008 Paris), le Service d'aide pédagogique à domicile dépêche, auprès des élèves immobilisés, des enseignants chargés de les maintenir au niveau de leur classe afin qu'ils puissent réintégrer celle-ci sans problème le moment venu. Une initiative intéressante mais encore trop restreinte et mal connue, qui mériterait d'être développée.

---

# s.o.s. écoliers

---

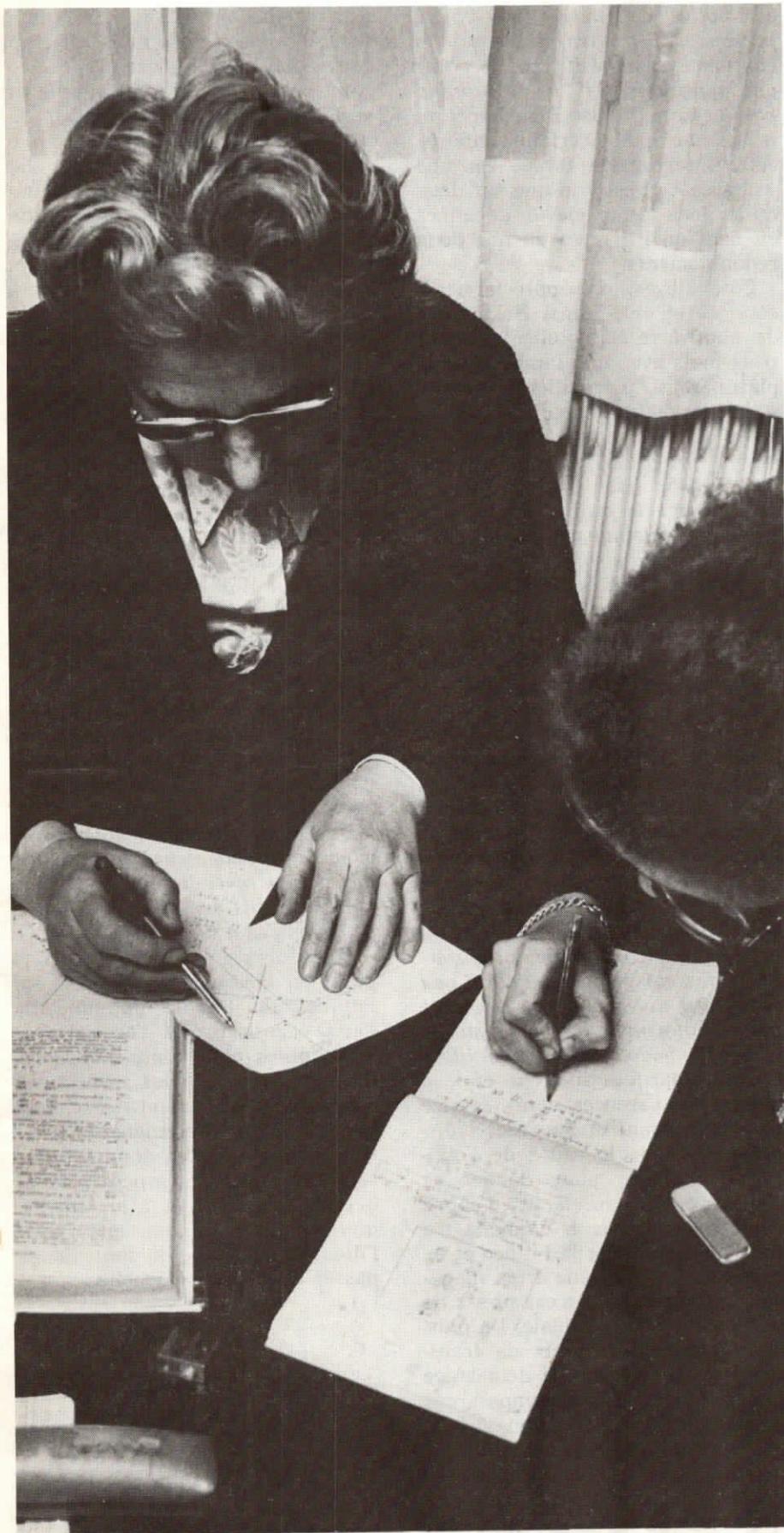
DERAPAGE, crissement de freins : Philippe, douze ans, vient d'être renversé par une voiture. Bilan : une jambe cassée, trois mois d'immobilisation. En pleine année scolaire, c'est dramatique car cela signifie un retard pratiquement impossible à rattraper... à moins de prendre des leçons particulières dans les matières principales, ce qui n'est pas à la portée de tous. Or de tels cas sont fréquents. Convalescence après un accident de ski ou de la circulation, une opération ou une longue maladie : les motifs ne manquent pas. Selon une enquête réalisée en 1973 dans toutes les écoles primaires de Paris, mille cinquante enfants ont eu une interruption scolaire allant de trois semaines à trois mois.

Pour ces élèves qui continuent pourtant d'être assujettis à l'obligation scolaire, rien n'était prévu jusqu'en 1968, date à laquelle la Mutuelle Assistance-Elèves (MAE) a créé son Service d'aide pédagogique à domicile. Celui-ci assure la prise en charge de l'enfant immo-

bilisé pour une période allant en principe de trois semaines à trois mois (il arrive que des cas très sérieux bénéficient de six mois, voire davantage) à raison de trois heures hebdomadaires (deux fois une heure trente, ou trois fois une heure pour les enfants des petites classes ou très fatigués) dans les matières de base (lecture, grammaire, calcul pour les petits, français, mathématiques et première langue pour les autres). Limité à une trentaine d'élèves la première année, ce « dépannage » concerne maintenant près de deux cent vingt-cinq enfants par an, répartis sur sept départements (Paris et la couronne), grâce à une quinzaine d'enseignants détachés ou en réadaptation et à trois cent trente retraités bénévoles du Club des retraités de la MGEN.

Le recours à des retraités et à des enseignants en congé longue durée et en réadaptation n'est pas la moindre originalité de ce service. Etant donné le nombre fluctuant d'élèves à dépanner,

l'utilisation de retraités de tous niveaux (du cours préparatoire à l'enseignement supérieur) et spécialités permet une très grande souplesse : grâce à un fichier, il est facile de trouver la personne qualifiée la plus proche du domicile du jeune immobilisé. Quant aux enseignants en réadaptation, c'est pour eux une occasion de se tester avant de reprendre l'enseignement dans une structure plus traditionnelle. « Cela leur permet d'aborder l'enseignement de manière plus informelle et plus détendue avant un reclassement », explique Albert Gervois qui a assuré la direction du service de 1971 à 1980. Si certains parents sont réticents vis-à-vis de cette dernière catégorie d'enseignants, leur préférant les retraités, le fait de faire aider des enfants souffrants par d'autres « éclopés » n'est cependant pas dépourvu d'intérêt, car il permet à beaucoup d'enseignants en difficulté de maintenir le contact avec les élèves et les programmes, ainsi qu'en témoi-



gne cette institutrice en congé longue durée consécutif à une dépression nerveuse, et prête à reprendre la classe cette année : « C'était très positif car j'ai eu l'impression de faire quelque chose d'utile ; cela me faisait sortir de moi-même, de ma maison. »

Cependant, quel que soit l'effet bénéfique pour les enseignants, c'est avant tout l'enfant qui importe. C'est pourquoi, à l'exception des retraités qui ne dépannent pas plus de deux élèves (soit six heures de cours hebdomadaires) le plus près possible de leur domicile, il n'y a pas de « secteur » pour les autres enseignants. Ceux-ci prennent en charge parfois jusqu'à cinq élèves dans tout Paris et même en banlieue. Les cours peuvent aussi avoir lieu selon des horaires « élastiques », le samedi et pendant les vacances (rattrapage indispensable avant la rentrée ou le début d'un trimestre) si besoin est.

Horaires souples (en dehors de moments de soin ou de rééducation) et enseignement individualisé, mais toujours en liaison avec l'école et la classe de chaque enfant sont les caractéristiques de ce dépannage « à la carte ». « Il faut coller non seulement au programme, mais aussi et surtout à ce qui est fait en classe pour que l'élève ne soit pas perdu par la suite. C'est pourquoi je suis le professeur et pas le livre, afin que l'enfant se retrouve exactement au niveau de ses camarades », indique un professeur de mathématiques. Dès qu'il reçoit la fiche d'un nouvel élève, l'enseignant de l'Aide pédagogique à domicile prend contact avec les parents, le directeur de l'établissement scolaire et le professeur principal ou l'instituteur de la classe.

Toutefois, cette coordination avec l'école n'est pas toujours facile et se heurte parfois à l'indifférence, voire à l'hostilité de certains enseignants qui ressentent cette demande comme une intrusion, un contrôle. « Tous les cas de figure sont possibles, depuis celui qui me remet un programme écrit jusqu'à ceux qui me laissent me débrouiller toute seule. Dans ce cas, j'essaie de faire en sorte

que les enfants demandent à leurs camarades de classe d'apporter les cours et les interrogations écrites », signale une enseignante. Mais même lorsque le relais se fait dans de bonnes conditions, l'aide pédagogique à domicile exige des qualités d'adaptation particulières de la part de l'enseignant qui la dispense. « Il faut se mettre dans le bain, faire abstraction de toutes ses envies, car pour aider réellement l'enfant il est indispensable de faire le programme selon la méthode du professeur de la classe, ce qui est un peu frustrant », souligne une enseignante qui trouve en revanche « fort intéressante la découverte de la personnalité de chaque professeur à travers sa manière d'aborder le programme ».

Tous les enseignants ayant pratiqué l'aide pédagogique à domicile sont d'accord sur ce point : c'est l'occasion de connaître « tout ce qu'on ne voit pas lorsqu'on est dans sa classe », non seulement des approches pédagogiques différentes, mais aussi la manière dont vit l'enfant chez lui. « On comprend pourquoi certains élèves ont du mal à se concentrer en classe lorsqu'on voit leur mode de vie : horaires calqués sur ceux des parents qui travaillent, soirées passées devant la télévision, devoirs rédigés sur un coin de table dans la cuisine », remarque Denise Blanchard, institutrice, citant le cas particulièrement dramatique d'un enfant de six ans tout seul toute la journée avec une jambe dans le plâtre : « Je devais prendre la clef sous le paillason et refermer la porte en partant », dit-elle. Cette incursion dans le milieu familial a souvent des effets bénéfiques (réconfort, soutien moral pour les parents) et parfois des prolongements imprévus. C'est ainsi que, grâce à un contact suivi avec la mère (la participation de celle-ci est indispensable au niveau du CP), certaines institutrices ont appris à lire à des femmes immigrées.

En outre, la pédagogie individuelle a été très profitable à certains enfants qui ont pu ainsi rattraper des lacunes jusqu'alors insoupçonnées. « En cours particulier l'élève ne peut pas tricher, il

est obligé de fournir un travail personnel. En outre, il est mis en confiance et n'hésite pas à poser des questions s'il ne comprend pas », estime Denise Blanchard qui pense que, pour certains enfants, cette interruption forcée est une « chance ». Il est vrai que sur deux mille deux cents élèves dépannés en neuf ans, il n'y a eu que deux redoublements.

Côté élèves, on apprécie beaucoup cette aide. Ainsi Eric, élève de quatrième immobilisé pendant trois mois avec une jambe dans le plâtre, a-t-il particulièrement apprécié les cours de mathématiques. « J'ai rattrapé mon retard, et j'ai même progressé. L'avantage des cours particuliers, c'est qu'on peut interrompre le prof si on ne comprend pas quelque chose, alors que c'est impossible en classe », dit-il, regrettant toutefois de n'avoir pas eu de dépannage en physique et en allemand (deuxième langue) et déplorant « l'indifférence totale des profs de l'école : ma mère y est allée deux fois sans résultat » ainsi que la lenteur de la mise en place de l'aide pédagogique intervenue près de deux mois après l'interruption scolaire. Même grief chez la mère d'un autre élève : « On a attendu plus de deux semaines le début des cours, et si je n'avais pas connu l'existence de l'aide pédagogique à domicile, on ne me l'aurait même pas proposée. Le professeur principal a été si peu coopératif que j'ai dû me déplacer pour photocopier les cours sur le cahier d'un camarade de mon fils. »

Ces remarques mettent en évidence les carences d'un service trop peu connu et pourtant indispensable, dans le cadre de l'obligation scolaire, pour donner sa chance à chacun. Tout d'abord l'aide pédagogique à domicile n'a pas lieu dans toute la France et ne concerne au plus que trois matières. En outre, rien n'est prévu de la seconde à la terminale. De plus, étant donné la lenteur de transmission des dossiers, le démarrage intervient parfois longtemps après la date de l'immobilisation, si bien que certains enseignants sont amenés à prolonger leur soutien en dehors des heures de cours, lorsque l'enfant a repris la classe, pour

assurer la transition. Et enfin, l'aide limitée à trois mois est trop brève dans certains cas (1).

La solution ? Elle est simple et réside en trois mots : création de postes spécifiques. Tout en améliorant la qualité du service, elle aurait le mérite de résoudre l'ambiguïté actuelle quant aux statuts respectifs des enseignants en réadaptation et des retraités, les premiers estiment que ces derniers devraient être rétribués et soumis à un contrôle pédagogique. « Les retraités, indique Paul Levayer, responsable du Club des retraités de la MGEN, ne veulent absolument pas supplanter leurs collègues. » Soulevant le problème du bénévolat (les retraités ne touchent qu'une indemnité forfaitaire de déplacement de 6 F de l'heure, grâce à une subvention de l'aide sociale en 1979-1980, et de la Fondation de France en 1980-1981), il souhaiterait que le Service d'aide pédagogique à domicile emploie trois catégories de personnels : des maîtres nommés à plein temps, des enseignants en réadaptation, et, pour compléter, un personnel d'appoint dans lequel il pourrait y avoir des retraités à temps partiel. « D'ailleurs, ajoute-t-il, nous pourrions éventuellement participer à une action revendicative si on ne nommait plus personne pour l'aide pédagogique à domicile. »

Toutefois, grâce à un accord passé en 1980 entre la MAE et les Pupilles de l'Ecole publique de Paris, et à un projet d'accord avec les Pupilles pour toute la France, il se pourrait que les inspections académiques prennent en charge la nomination d'enseignants pour l'aide pédagogique à domicile. Des services se créeront prochainement à Lyon, Marseille et à la Martinique. Il est temps en effet pour l'Aide pédagogique à domicile de passer à une autre échelle.

**Michaëla Bobasch**

(1) Heureusement, il y a des entorses à cette règle. Ainsi, M. André Aujoulat, professeur de collège et conseiller pédagogique à la retraite, s'occupe depuis près de sept ans d'un élève gravement handicapé à la suite d'un accident de la circulation. Resté dans le coma pendant un an, cet élève s'apprête à entrer en première B.

# un modeste essai de recherche-action-formation

A la suite de l'article de Michaëla Bobasch, « L'enseignant-chercheur » paru dans *l'éducation*, n° 412, du 21 février 1980, deux enseignants — Bernard Dupré, instituteur, et Jean-Claude Guille-mard, psychologue scolaire — nous ont adressé la synthèse d'une expérience de recherche-action-formation qu'ils ont menée dans une école de la banlieue parisienne sur le thème « Contribution à la réflexion sur la logique verbale de l'enfant de huit-neuf ans ». Une contribution qui pourra inciter d'autres « praticiens » à tenter d'autres expériences similaires afin, comme le disent ses auteurs, de « sortir la recherche de son cercle d'initiés ».

ON NE PEUT parler d'une expérience, même très limitée, sans parler du climat dans lequel baignent son éclosion et son déroulement. Il nous faut rappeler la malaise, voire l'angoisse dépressive, de beaucoup d'enseignants, cette sensation d'être « coincé », notamment entre les demandes des parents et celles des I.D.E. traduisant les Instructions officielles. Même la fuite est difficile.

Nous avons essayé de « faire quelque chose » pour avoir prise sur le réel, pour mieux saisir l'objet de notre métier, pour comprendre ce que nous sommes et ce que nous pouvons faire. Nous avons fait « perler » beaucoup de questions parfois assez indirectement liées au sujet, et même si notre travail est mince, sans débouché, nos conclusions peut-être erronées ou discutables, nous pensons qu'il n'a pas été inutile. Au moins pour nous.

## **L'origine du projet et les objectifs de la recherche**

Quels intérêts pensions-nous trouver à faire un travail de recherche ? Le psychologue tentait de transformer, en l'élargissant, sa pratique, et de trouver des modalités de collaboration avec les

enseignants. Pour l'instituteur, il s'agissait de reprendre un travail de réflexion battu en brèche par son travail d'« O.S. de la pédagogie », de prendre du recul, de « s'aérer », de trouver un soutien, d'approcher la psychologie. Enfin, bien que cette expérience ne puisse être considérée comme un travail d'équipe, c'était une tentative pour briser l'isolement qui reste la règle générale de l'école. Et puis, peut-être prendrait-on un peu en considération les gens du « terrain ».

Nous avons déjà collaboré en essayant de mener conjointement l'observation d'élèves ou d'une classe, en étudiant les interactions maître/élèves. Le désir de rechercher pourquoi certaines consignes n'étaient pas entendues, pourquoi certains exercices de mathématiques et même de grammaire ne « passaient » pas nous a orientés vers la logique verbale.

Nous avons découvert le fichier « Inventaires piagetiens » (1) qui nous a renvoyés au livre de Piaget **Le jugement et le raisonnement chez l'enfant** (chapitre « Pensée formelle et jugement de relation ») et particulièrement à l'expérience conduite à partir du test des phrases absurdes de Binet et visant à

vérifier la théorie des stades de développement.

Le test de Binet évalue deux niveaux de logique verbale correspondant aux âges mentaux de sept et dix ans ; il comporte les cinq phrases suivantes :

1 - Un malheureux cycliste a eu la tête écrasée et il est mort sur le coup ; on l'a emporté à l'hôpital et on craint qu'il ne puisse guérir.

2 - J'ai trois frères : Paul, Eric et moi (J'ai trois sœurs : Pauline, Jeanne et moi).

3 - On a trouvé hier le corps d'une malheureuse jeune fille coupé en dix-huit morceaux ; on croit qu'elle s'est tuée elle-même.

4 - Il y a eu hier un accident de chemin de fer, mais ce n'est pas grave : le nombre des morts est seulement de quarante-huit.

5 - Quelqu'un disait : Si je décide de me tuer un jour, ce ne sera pas un vendredi que je choisirai, car le vendredi est un mauvais jour qui me porterait malheur.

Il s'agit pour l'enfant de déceler l'absurdité de chacune de ces phrases et de la corriger.

Nous avons fait passer le test à vingt-sept élèves d'un CE 2 mixte (quinze filles, douze garçons) âgés de huit ans trois mois à neuf ans huit mois et vivant dans un quartier très populaire de la banlieue parisienne. Treize d'entre eux appartiennent à des familles d'origine extra-métropolitaine (dont quatre antillaises et six maghrébines). La plupart des chefs de famille (père ou mère) sont des ouvriers ou des employés peu qualifiés. Il convient de noter de nombreuses situations familiales peu conformes à l'image traditionnelle

(cf. la phrase 2 du test). Ces conditions définissent souvent un univers psycho-affectif relativement instable, où la vie au jour le jour oblitère l'appréhension du temps, de l'avenir (2).

Nous avons enregistré et dépouillé chacun la moitié des interviews puis échangé cassettes et procès-verbaux, ce qui a donné lieu à des discussions intéressantes notamment sur le rôle inducteur de l'examineur et à fortiori, du maître dans sa classe. Après nous être partagé la rédaction du compte rendu, nous avons mis au point le texte définitif en commun.

#### analyse et discussion des résultats

Pour Piaget, trois phrases (1, 3, 4) sont plus facilement résolues parce qu'elles font directement appel au sens du réel sans aucune présupposition dans les données ; les deux autres (2 et 5) mettent en jeu un raisonnement d'ordre relatif et formel en obligeant l'enfant à prendre un point de vue qui n'est pas le sien. Notre expérience confirme la division des phrases : pour la phrase 1, onze enfants réussissent, soit 47,8 % ; pour la phrase 3, treize, soit 56 % ; pour la phrase 4, quinze, soit 65 % ; pour la phrase 2, trois enfants, soit 11,1 % ; pour la phrase 5, sept, soit 27,9 %. Les réussites sont cependant très relatives ; très peu d'enfants expriment d'emblée les contradictions. Il faut souvent plusieurs lectures et des demandes de précisions pour que la découverte soit faite. Certains refuseront de répondre ou produiront des réponses inutilisables.

**Phrase 1.** Elle pose à certains un problème de vocabulaire par la confusion de « coup » et de « cou », l'expression « mort sur le coup » devenant absurde. D'autres trouvent absurde qu'une tête soit écrasée ; le sens du réel dont parle Piaget ne renvoie aucun enfant à une expérience concrète. D'autres encore déclarent la guérison possible, niant une prémisse (« mort sur le coup ») pourtant explicite. Cela peut éclairer certains échecs à la phrase 5.

**Phrase 3.** La plupart des enfants qui ont échoué se sont fixés sur le

nombre dix-huit, disant qu'avec un plus petit nombre ce serait possible. Parmi ceux qui trouvent une réponse explicative, sept rejettent l'hypothèse de départ (les dix-huit morceaux) et six seulement refusent la thèse du suicide affirmant même qu'il s'agit d'un assassinat, encore que, sur les six, trois donnent des réponses ambiguës.

**Phrase 4.** C'est celle où les bonnes réponses furent les plus nombreuses mais aussi les échecs totaux ; il n'y eut pas de réponses intermédiaires. Sept indiqueront simplement que « quarante-huit, c'est grave », deux préciseront que la mort c'est toujours grave, cinq feront intervenir un seuil de gravité de deux à trente ; un enfant dira : « Des morts, il y en a tous les jours » mais aussi : « C'est grave si ont connaît les gens qui sont morts. »

**Phrase 5.** Treize enfants refusent d'admettre soit l'hypothèse du suicide (« C'est bête de se tuer »), soit l'hypothèse du vendredi qui porte malheur, tradition rarement connue des élèves. Sept voient la contradiction ; parmi ceux-là certains déclarent que, si le vendredi porte malheur, c'est justement le bon jour pour se tuer, les autres que si on se tue le vendredi on n'aura pas d'autre malheur, c'est-à-dire qu'ils nient la deuxième proposition (le vendredi porte malheur). Piaget considère ce second type de réponse comme le plus exact. Il semble qu'on puisse discuter ce point de vue.

**Phrase 2.** C'est celle que Piaget étudie le plus en détail. Il souligne la difficulté d'appréciation de certaines réponses et la nécessité de les confirmer par la conversation et l'observation courante. Faute d'avoir suffisamment apprécié cette difficulté, nous nous sommes trouvés en présence d'un matériel difficile à utiliser. Comme Piaget, nous avons classé les réponses en cinq types.

a) Les enfants semblent se placer du point de vue de la relation de frère à frère mais cette relation n'est pas symétrique (lui n'est pas frère) ;

b) Il y a confusion entre les expressions : « Nous sommes trois frères » et « J'ai trois frères » ; la

phrase paraît correcte. Ils ne distinguent pas encore clairement l'appartenance et la relation ;

c) La distinction entre appartenance et relation n'est toujours pas faite et les enfants essaient de corriger la phrase en mettant moi sur le même plan, c'est-à-dire en le nommant. Ils ne se placent que du point de vue de l'appartenance ;

d) La symétrie de la relation de fraternité n'est pas comprise ;

e) « et moi » est remplacé par un nom, mais la phrase corrigée commence par « Il y a », moyen terme qui indique la fragilité de la notion.

Piaget situe aux alentours de onze ans la capacité à manier le jugement de relation, mais il indique aussi que cette notion est acquise à 55 % vers huit-neuf ans. Notre « échantillon » a donc nettement moins bien réussi, mais on ne saurait apprécier les résultats sans tenir compte des éléments socio-affectifs. Nul doute que notre population ne soit très différente de la population genevoise étudiée par Piaget.

#### observations sur le matériel

Ces phrases, dont Binet et Piaget ne prennent en compte que l'aspect logique, mettent en jeu, et parfois fortement, des réactions affectives. Leur caractère morbide est notable ; ce sont des sujets de la vie sociale rarement abordés dans le cadre de l'école. Il nous semble que, pour étudier les mécanismes logiques, des phrases plus neutres seraient préférables. On peut se demander si, plus que de raisonner, on ne demande pas à l'enfant de flairer le piège et si le nombre des biais linguistiques, culturels et surtout psycho-affectifs n'altère pas fortement la validité de ce test, surtout pour les enfants de milieu populaire. Sauf la deuxième phrase (encore que les relations familiales soient souvent pour nos élèves source de problèmes), toutes provoquent un certain nombre de rejets ou de détournements (silence, rire, biais, incompréhension).

Le vocabulaire et la syntaxe ont souvent aussi constitué un obstacle. Enfin, du point de vue de la

logique, on a introduit un et parfois plusieurs écrans entre les deux propositions contradictoires et la contradiction même pourrait, dans certaines phrases, être tournée. Dans la troisième phrase, par exemple, la jeune fille pourrait être découpée après coup par un tiers ; un Sherlock Holmes n'exclurait pas cette possibilité.

Signalons que les modifications, suppression et remplacement des phrases 3 et 5 et l'ajout d'une sixième, apportés au test pour l'utilisation dans la NEMI (3), s'ils atténuent l'aspect choquant des phrases, ne les rendent pas, à notre avis, vraiment probantes.

#### conclusion

Ce travail nous a permis d'aborder le problème de l'enfant de milieu populaire en situation de test, ceux de la (re)connaissance des cultures et des langages et de

l'apprentissage d'une langue sociale efficace dans l'état actuel des choses, pour « réussir », pour acquérir le pouvoir d'interpeller la société.

Nous avons pris conscience de nos limites, en logique mathématique ou, pour l'instituteur, en psychologie. Mais si nous avions attendu d'avoir ces bases théoriques nous n'aurions rien fait et c'est tout de même plus enrichissant de se confronter à la réalité. L'intérêt et même le plaisir que nous avons éprouvés nous conduisent à inciter les gens du terrain à faire de même. Peut-être pourra-t-on ainsi combler le fossé qui béé entre chercheurs et praticiens.

(1) Fichier édité par l'OCDE (2, rue André-Pascal, 75016 Paris).

(2) Colette Petonnet, *Ces gens-là* (Maspero).

(3) NEMI : Nouvelle Echelle métrique de l'intelligence, version rénovée du test de Binet.

une opinion de Pascal Fleury, professeur

## enseigner la littérature ou le paradoxe nécessaire

L'ŒUVRE d'art est une question posée sur un très ancien rivage. Même si la fleur est nouvelle, opposée à toute tradition, nul doute qu'elle porte en elle une cicatrice, la blessure ancienne comme la marque d'une greffe. C'est la trace, sans doute, du premier instant de liberté, celle du cordon ombilical qu'il fallut couper. Nul n'est une île. Faut-il souligner l'alliance des formes, l'expression de cet anti-destin dont parlait André Malraux ?

L'enseignement de la littérature devrait s'organiser autour de quelques paradoxes : ne serait-ce pas un privilège merveilleux dans un temps de soumission à la pression

quantitative ? Il faudrait ainsi commencer par élaborer une stratégie de la vivacité. Une sorte d'éducation semblable à celle du geste propre à la calligraphie, au tracé de l'idéogramme qui ne supporte pas la rature. Cette rapidité exige l'extrême attention aux mouvements, au rythme ; elle exige aussi le contrôle de l'énergie et des pulsions.

Il faut en effet, si la leçon doit avoir un sens, saisir le passage de l'unique dans sa genèse. Voir et revoir un tableau, écouter ou relire une œuvre pour surprendre et dérober à nouveau une configuration d'espace et de temps. Ici l'esprit en sait plus qu'il ne peut en

dire. Engagé par la vivacité, il saisit un réseau de convergence, une présence ou un écho. C'est le vrai plaisir du texte, l'imprévision de la jouissance, la révélation d'une Babel heureuse et un instant entrevue.

La vivacité de cette sensation a pour corrolaire la lenteur de toute connaissance. Le professeur devrait pouvoir montrer avec lenteur ce qui avait émerveillé si soudainement, si fugitivement, ce qui avait blessé et séduit à la fois peut-être ! Vivacité et lenteur sont des dispositions éthiques et esthétiques qui déterminent nos instruments de pensée.

Il faut refaire le voyage en prenant son temps et montrer. Montrer comme le prestidigitateur dont la lenteur constitue toute l'explication lorsqu'il dévoile son secret. Donner des preuves serait trop judiciaire. Certains le font — trop sans doute. La preuve est compagne de l'ignorance et le tribunal ne la recherche que dans le cas où le crime est resté sans témoins. Quand on ignore, on cherche à prouver. L'esthétique, elle, est un flagrant délit.

L'intention herméneutique suppose la mise en œuvre d'instruments de pensée au service d'un paradoxe : le jaillissement d'une liberté qui trouve son prolongement naturel dans le cheminement laborieux, dans le dédale de la méthode. Le professeur de littérature est un pédagogue de l'imaginaire. Sa méthode essentielle a pour but de mettre à jour l'impensable d'une époque. La médiation des sciences exactes ne saurait dispenser de la célébration d'un rite dont l'évidence appartient à l'instant. Mais l'unicité d'une aventure esthétique ne saurait non plus dispenser de l'apprentissage d'une navigation qui requiert le partage des références, des localisations et des mesures nécessaires.

Vivacité et lenteur ne sont que le recto et le verso d'une logique indispensable, contenue dans le discours ancien. Ce que dit l'un n'existe que s'il est créé dans l'autre.

« Enracine-toi », disait Athènes.

« Déplante-toi », disait Jérusalem. ■

R. DELDIME et S. VERMEULEN

## LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT

Une approche du développement de l'enfant influencée par la psychologie génétique, par la psychanalyse et par la sociologie.

Cet ouvrage de deux spécialistes de pédagogie et de psychologie, est abondamment illustré d'exemples concrets et d'expériences. A la charnière entre le livre classique de psychologie et la pratique de l'observation, il constitue une base solide pour l'action éducative, de la naissance au début de l'adolescence.

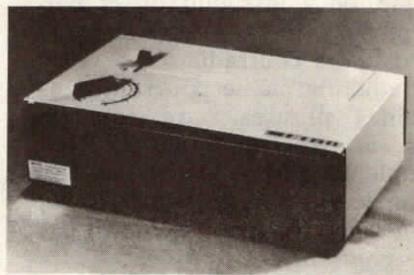
Éditions A. de Bœck  
Diffusion ARMAND COLIN

## METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2<sup>e</sup> - TÉL. 236.38.30 et 98.17

### THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.

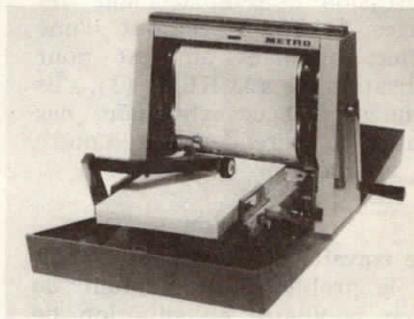


### J.3: duplicateur à

encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F.H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

## HIVER — PRINTEMPS 80/81 LA BROCHURE EST PARUE!



Elle vous offre

- de la neige,  
ski alpin, ski de fond
- du soleil,  
Egypte, Algérie, Syrie/Jordanie...
- des vacances lointaines,  
Ceylan, Indes, Thaïlande...
- des week-ends,  
Londres, Rome, Istanbul, URSS

et contient au moins une formule de vacances pour vous ou pour vos enfants.

Ligue Française de l'Enseignement-Service National Vacances  
7 bd St Denis 75141 Paris Cedex 03-Tél.271 29 30

M. \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

désire recevoir gratuitement la brochure HIVER-PRINTEMPS 80/81



Activités  
manuelles  
et  
artistiques

- Théâtre et musique
- Activités manuelles
- Articles pour fêtes
- Arbres de Noël

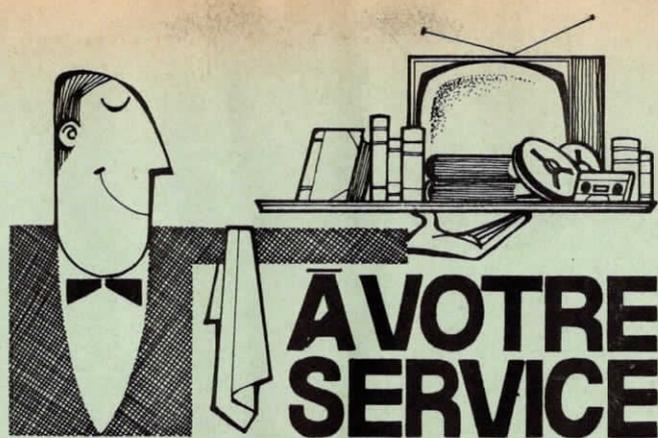
Catalogues gratuits sur demande  
EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU  
**cep**  
BEAUJOLAIS  
B P 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30



# l'École contre la guerre

Pour le désarmement,  
l'éducation

le numéro : 3,50 F

abonnement annuel au

**Courrier de l'Unesco** : 35 F

Place de Fontenoy, 75700 Paris

On dépense actuellement pour l'armement près d'un million de dollars à la minute. Plus d'un demi-million de savants travaillent dans le monde entier à perfectionner des armes. Les recherches scientifiques sont, dans une proportion de plus de 70 %, consacrées à des recherches militaires. Il y a actuellement sur la planète l'équivalent de quinze tonnes d'explosifs (TNT) par habitant...

Ces quelques chiffres ahurissants ont été glanés au fil du dernier numéro du **Courrier de l'Unesco** entièrement consacré à l'éducation pour le désarmement. C'est un numéro exceptionnel, admirablement conçu pour démontrer d'abord l'absurdité de cette planète transformée en poudrière et ensuite le rôle essentiel et primordial que peut jouer l'école, même si son pouvoir peut paraître vain face aux deux autres grands pouvoirs que sont le politique et l'économique. Comme l'écrit le Colombien Jaime Diaz : « Pour les gouvernements, les armes sont destinées avant tout à ré-

primer la « subversion ». Mais le terme de « subversion » a acquis une signification arbitraire qui sous-entend la condamnation sans équivoque de toute tentative de changement de l'ordre politique et économique existant » et encore : « Les armes ne sont pas la cause mais l'effet : elles ne sont pas le problème mais le symptôme d'un mal profond qui doit être attaqué à la racine. »

A l'hallucinant de cette situation, dont la responsabilité repose sur les contradictions des gouvernements, l'opinion mondiale doit être « une arme contre les armes ». Au sommaire de ce numéro, pour y répondre, quelques articles qu'il convient de lire **ABSOLUMENT** : « L'éducation pour le désarmement et la justice sociale », « L'ordre de la faim », « Le droit international et le droit aux armes », « La paix s'apprend en classe », « L'enseignement du désarmement à l'université » et « La compréhension internationale à l'école ». Mais deux contributions à cet important

ensemble retiendront particulièrement l'attention : « Les dix principes de l'éducation pour le désarmement » et l'exemple du Costa Rica, « Vivre sans armée ».

A l'heure où l'on parle de « marchés du siècle » pour ce qui est des ventes d'armes sous les fallacieux prétextes de maintiens d'emplois, de compétitions internationales ou, encore plus sordide, de rentrée de devises, ce signal d'alarme tiré par l'Unesco à travers ce numéro du **Courrier** doit s'imposer comme une nouvelle **mission d'urgence** pour tous les enseignants. Celle-ci doit être comprise comme une dimension de l'éducation sociale, afin, comme le dit Paul Morren qui vient d'obtenir le prix de l'Enseignement des Droits de l'Homme, de ne pas « priver les jeunes d'aujourd'hui, qui se préparent à façonner le XXI<sup>e</sup> siècle, des connaissances, des vues critiques et des attitudes dont ils auront besoin et qui seront sans doute les conditions de la survie ».

## pédagogie quotidienne

# histoire de chauffage

*dans une classe, il y a vingt ans*

Le froid, parce qu'il annonce l'approche de l'hiver, parce qu'il modifie entre autres le paysage environnant et certaines de nos habitudes, dont nos habitudes vestimentaires, constitue un sujet d'actualité auquel les enfants sont sensibles. C'est pourquoi, dans le cadre d'un travail en éveil sur les saisons, sur les ressources énergétiques ou encore sur les changements climatiques, peut être envisagée une étude du chauffage.

Ce sujet est vaste et fait intervenir plusieurs disciplines d'éveil (économie, physique, histoire, etc.); néanmoins, l'instituteur peut, selon le niveau et l'intérêt des élèves, privilégier tel ou tel aspect de la question. Ces différents aspects que nous présentons brièvement sont les suivants :

## L'histoire du chauffage

Après s'être intéressés aux moyens de chauffage dont disposaient leurs parents et grands-parents lorsqu'ils étaient enfants, les élèves recherchent ceux utilisés dans les siècles passés, à différentes périodes de l'histoire (Antiquité, Moyen Age, Renaissance, etc.). Cette recherche s'effectue par le biais de documents photographiques, de textes choisis par l'instituteur. A l'occasion d'une sortie, la visite d'un château peut apporter, sur ce point, de précieux renseignements.

Les résultats de ce travail (dessins,

découpages, courts textes) sont ensuite placés sur une grande frise chronologique.

## Le chauffage de l'école

Cette partie de l'étude a pour objet l'installation du chauffage de l'école (tuyaux, chaudière, cuve, cheminée, radiateurs, vase d'expansion, etc.), ce qui nécessite une visite de l'établissement, de la cave au grenier. Les élèves examinent et décrivent chacun de ces éléments puis essaient de trouver la façon dont ils fonctionnent et leur rôle les uns par rapport aux autres. L'installation complète est représentée sous forme d'un schéma.

Ils s'intéressent ensuite à la consommation d'énergie réalisée par l'école pour son chauffage (sachant notamment que le prix du litre de fuel valait, au 30 septembre 1980, 1,58 F).

## Les moyens de chauffage actuels

Les brochures mises à la disposition des clients par les installateurs de chauffage, par EDF, constituent la documentation de base à partir de laquelle sera menée l'étude. Quelles sont les différentes sortes de chauffage central existant? Quel est le principe du chauffage électrique, du chauffage au gaz? Qu'est-ce que la géothermie? Quel est l'avenir du chauffage solaire?

Telles sont les principales questions que les élèves sont amenés à se poser et qu'une enquête auprès d'un spécialiste peut aider à résoudre.

## Le fonctionnement du chauffage central et la diffusion de la chaleur

Cette partie du travail fait essentiellement intervenir des notions élémentaires de physique relatives à la circulation de l'air et de l'eau, aux mouvements de convection, à la dilatation. Elle est l'occasion de nombreuses expériences inventées et réalisées par les élèves afin de mettre en évidence diverses propriétés de ces deux corps. Il est à signaler que l'instituteur et sa classe pourront utiliser avec profit la BT n° 872 : **Pourquoi ça chauffe?**

## L'économie d'énergie

C'est un des aspects du sujet qui est particulièrement à l'ordre du jour depuis que plane la menace d'une pénurie d'énergie. Outre la publicité écrite, télévisée et radiodiffusée qui met l'accent sur les différents moyens d'économiser l'énergie et qui apporte donc de nombreuses informations, les élèves peuvent rechercher ce qui, chez eux ou à l'école, permet d'éviter la déperdition de chaleur : double vitrage, joints aux portes et aux fenêtres, rideaux (dont le rôle n'est pas sans rappeler celui des grandes ten-

tures qui recouvraient autrefois les murs des châteaux) ainsi que tout ce qui concerne le calorifugeage d'une habitation.

A cela s'ajoutent enfin quelques

règles simples à observer en matière de chauffage et de température à maintenir dans les pièces.

Claire Méral

par une liste des organismes pouvant aider et conseiller les parents d'enfants inadaptés.

## documentation

# carrefour de l'anormalité

Pierre Vayer

### L'équilibre corporel

Doin, 260 pages

L'originalité indiscutable de cet ouvrage, par rapport à ceux que l'on peut lire le plus souvent sur ce sujet, se situe selon deux axes :

- Il va à l'encontre de la conception d'une activité psychomotrice conçue pour elle-même comme une technique et qui souvent se coupe des aspects psychologiques, laissant l'expression de ceux-ci à la parole. Il la considère continuellement comme une forme de l'expression de la relation de l'individu au monde, car manifestation de l'organisation du Moi. En cela cette activité est à la fois révélatrice des difficultés profondes de communication de l'individu et base des progrès réalisables dans cette communication selon le schéma d'un système ouvert ;

- Dans cette perspective, l'activité psychomotrice intervient dans le cadre d'une relation d'aide véritable à l'enfant arriéré avec ou sans tendances psychotiques, à des enfants IMC ou à des adultes en séminaire de dynamique de groupes. Par relation d'aide, il faut comprendre celle qui se situe dans un secteur de communication dans lequel le sujet est impliqué et qui lui permet de faciliter la résolution de ses difficultés personnelles par sa propre prise en charge. On comprend dans ce contexte l'intérêt de cet ouvrage pour les RPM travaillant en liaison

avec des éducateurs ou des instituteurs soit dans les établissements spécialisés, soit au sein d'un GAPP.

On peut simplement regretter que, dans sa partie théorique, très riche et très dense dans son effort de modélisation, la lecture soit quelquefois difficile et que les parties « pratiques » soient relativement peu développées.

Charles Hannam

### Avec les parents des enfants handicapés mentaux

Le Centurion, 150 pages

Composé à partir d'interviews de parents d'enfants gravement handicapés mentaux, ce petit livre atteint globalement son but : aider les parents d'enfants inadaptés à mieux comprendre ce qui leur arrive, informer tous ceux qui ont à les connaître soit par leurs tâches professionnelles, soit par voisinage, soit par parenté.

Pour cela il décrit, par thèmes (comment les parents ont été avertis du handicap de leur enfant, la vie familiale, les vacances, etc.), ce que peut être le désarroi et les réactions d'une famille confrontée au handicap. Chaque chapitre se termine par une liste de remarques et recommandations dont certaines peuvent paraître parfois d'une trop grande évidence.

Je regrette que cet ouvrage ait été simplement traduit de l'anglais et non « adapté » réellement à la situation législative française ; cette carence est partiellement compensée

### Le maintien à domicile des personnes handicapées

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et l'inadaptation (27, quai de la Tournelle, 75005 Paris), 262 pages

Cet ouvrage, par contre, regroupant les actes des Journées d'étude 1979 du CTNERHI sur un thème lié étroitement à la vie des familles comprenant un ou plusieurs handicapés, fait parfaitement le point sur tous les problèmes soulevés par le maintien à domicile des handicapés.

La qualité et l'engagement des intervenants, qu'ils soient représentants des pouvoirs publics ou des associations d'aide aux handicapés, donnent une haute tenue à ce recueil qui fournit des informations particulièrement utiles à tous ceux qui, responsables administratifs, formateurs ou « acteurs », interviennent dans ce domaine (je pense tout naturellement aux membres des CDDES et des COTOREP).

On pourra lire le compte rendu d'une expérience anglaise qui montre bien comment les parents peuvent être aidés pour mieux assumer la prise en charge, souvent très difficile, de leur enfant, et répond en grande partie aux recommandations de l'ouvrage précédent.

Suzanne Ropert

### Ecoute maîtresse. Une institutrice chez les enfants fous

Stock, 302 pages

C'est une « Freinetiste » convaincue et militante et pourtant, entre autres, elle a rétabli l'usage du « bon point » dans cette classe d'enfants « fous », et elle l'avoue !

C'est, à mon sens, là que réside une partie de la grande qualité de ce livre : une sincérité évidente et chaleureuse, dont la relation nous fait percevoir les doutes, les malheurs, les angoisses, mais aussi les joies pédagogiques et humaines — d'ailleurs inséparables — d'une institutrice confrontée au terrible problème qu'est celui de l'« enseignement » dans une classe d'enfants placés en hôpital psychiatrique. On comprend, au fil des pages, que son drame soit

de se trouver devant des enfants qui n'ont aucun des comportements attendus de l'élève et de ne pouvoir de ce fait chercher appui, face à cette « absence » d'élèves, sur aucun des systèmes de défense habituels de l'enseignant.

Il faut faire face, en dehors de toute possibilité d'élaboration d'un projet pédagogique explicite, seule au sein de la structure hospitalière, confrontée aux difficultés d'insertion dans une « équipe » soignante où les « psy » apparaissent de prime abord comme ayant un inquiétant pouvoir, totalement démunie en dépit d'un stage CAEI théorique, dont la valeur est vigoureusement contestée. Heu-

reusement, il y aura les amis de l'ICEM (mouvement Freinet), mais même eux ne peuvent pas toujours comprendre !

Le livre de Suzanne Ropert, c'est tout cela, et c'est de ce fait un livre de pédagogie où ceux qui ne connaissent pas ce milieu très spécial apprendront, au-delà de la découverte, à voir différemment leur classe et leurs élèves, et où ceux qui sont confrontés aux problèmes posés par les enfants et les adolescents d'HP et autres IMP trouveront une réflexion réconfortante. Entre nous, c'est assez rare d'aimer un livre de pédagogie !

Christian Cousin

vrait et qu'elle approche ainsi au plus près la vérité.

**Haga** est une revue trimestrielle d'études de bandes dessinées animées et dirigée par un groupe d'enseignants (CBDI-association à but non lucratif — Rédaction : B.P. 06, 45480 Bazoches-les-Gallerandes. Le numéro : 64 p., 12 F). Le dernier numéro paru (n° 43, automne 1980) reste fidèle à sa formule habituelle : un dossier important consacré à un auteur de B.D. (ici Marcel Gotlib) ainsi que des études de B.D. anciennes, et diverses rubriques et bibliographies. Le précédent numéro (n° 42, printemps 1980) comportait deux dossiers, l'un consacré à R. Macherot, le père de « Chamino », le second à G. Forton, créateur de « Teddy Ted ».

Pour un professeur qui ne tient pas à être totalement ignorant des bandes dessinées que lisent ses élèves (parce que, de toute façon, ils en lisent) et qui songe aussi à y avoir recours dans son enseignement, **Haga** est un document et un guide fort utiles. A classer par les documentalistes des CDI à côté de deux autres revues trimestrielles du même genre que j'ai déjà signalées ici et dont le parlerai : **Bédésup** (Objectif Promo-Durance, 1, place de l'Eglise, 13640 La Roque-d'Anthéron) et **P.L.G.P.P.U.R.** (Organe de l'Association pour la promotion de la bande dessinée, 10, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge).

Pierre Ferran

# enseignement et bandes dessinées

Signalons tout d'abord la naissance d'une nouvelle série de bandes dessinées éducatives chez Larousse. Après **L'histoire de France en bande dessinée** (1976), **La découverte du monde en bande dessinée** (1978), cet éditeur a lancé, le 1<sup>er</sup> octobre, **L'histoire du Far West en bande dessinée**, qui comprendra trente-six fascicules bimensuels de 24 pages, entièrement en couleur (le numéro : 7 F). Les quatre premiers numéros comportent chacun un encart plié dont l'ensemble reproduit le continent nord américain à l'époque de « la Grande Prairie ».

Cette bande dessinée a pour elle de nombreuses qualités, le talent des graphistes (parmi lesquels on relève le nom de Guido Buzzeli), la diversité des renseignements fournis, la rigueur des données historico-géographiques. Mais tout cela, qui n'est pas rien, aurait été insuffisant sans l'esprit qui anime cette entreprise. Enfin, pour une fois, les jeunes Français pourront savoir que le « fameux » Buffalo Bill n'était qu'un sinistre tueur de bisons ! Enfin, ils comprendront quels intérêts poussaient les Blancs à se ruer à l'intérieur de cet

immense continent et les Indiens à le défendre ! Enfin, on leur parle de la noblesse et du courage de ces peuples, à la fois pourchassés, traqués, décimés, dépossédés de leur terre, de leurs ressources et de leur culture ancestrale...

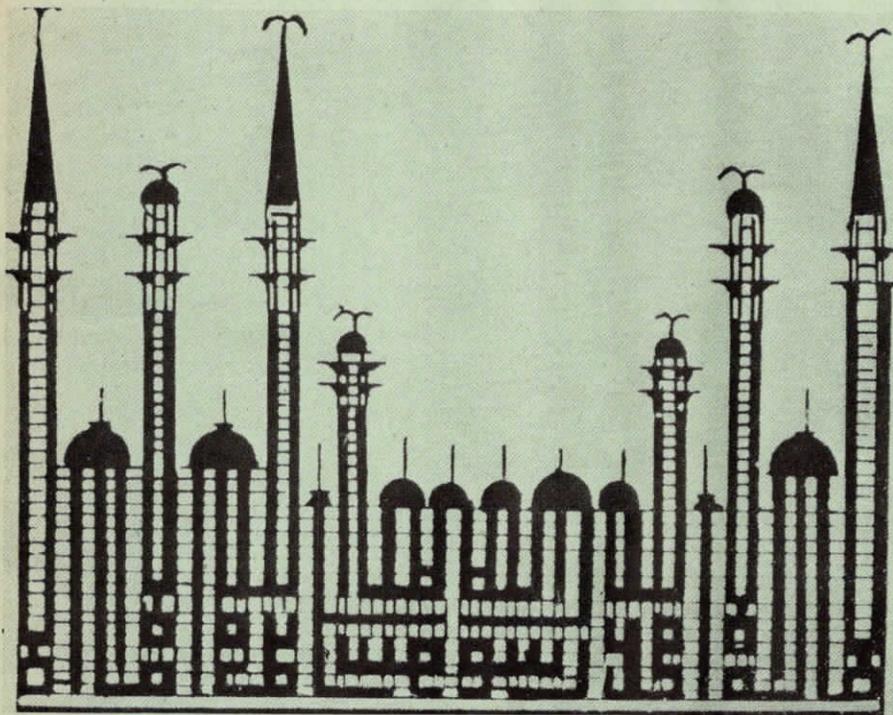
Divertir est un but insuffisant à la bande dessinée d'aujourd'hui. Elle enrichit parce qu'elle dégage les faits de la gangue mythique qui les recou-

CNDP

## connaître l'Islam

Vingt-quatre très belles diapositives, largement commentées dans un livret de 112 pages illustrées de nombreuses photos en noir et blanc, de plans et de cartes : cet ensemble constitue un nouveau dossier de la

série « Diathèque Art » intitulé **Architectures religieuses en Islam**. Réalisé par Marthe Bernus-Taylor, conservateur des antiquités musulmanes au musée du Louvre, ce dossier se présente comme une introduction, claire



composition calligraphique en forme de mosquée (texte : profession de foi de l'Islam)  
document extrait de « La calligraphie arabe », ouvrage de Mohamed Aziza

et complète, à la civilisation islamique à travers son architecture religieuse ; celle-ci reflète les traditions et la culture des différents pays musulmans, dans lesquels près de sept cents millions d'individus se

réclament de l'Islam, la dernière née des trois grandes religions monothéistes.

Pour observer et analyser les diverses formes de cette architecture, il est nécessaire de connaître

les fonctions auxquelles sont destinés les édifices religieux ainsi que les prescriptions culturelles et juridiques énoncées par le Coran. C'est une esquisse de l'histoire et du développement de la foi dans l'espace et dans le temps, qui se lit à travers le travail des architectes et des ornementalistes musulmans, que propose le texte du livret. Après un historique et l'énoncé des bases de la croyance et du culte, l'essentiel est dit sur le rôle des mosquées et des madrassas (sorte d'universités) et sur la différenciation des bâtiments correspondant, au cours des siècles et à travers la diversité des origines ethniques et culturelles, à l'évolution de la foi et des besoins de la communauté musulmane.

Une bibliographie et un glossaire de quelques termes arabes complètent les nombreux renseignements fournis par le livret.

Ce dossier est en vente au prix de 63 F

- pour Paris, à la librairie du CNDP (13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06) ;

- pour la province, dans les CRDP et les CDDP ;

- pour l'étranger, au Département de la promotion et des ventes du CNDP (29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05).

## la RTS en vacances

En raison des congés du mois de novembre, les émissions de la radio-télévision scolaire seront interrompues du 27 octobre au 16 novembre inclus. Seules, seront diffusées pendant cette période :

- pour la radio, la série **Les enfants d'Orphée** sur France-Musique (modulation de fréquence) le mardi et le vendredi à partir de 14 h 30 ;

- pour la télévision, les émissions concernant la formation continue, sur Antenne 2 le lundi à partir de 15 heures.

Précisément dans le cadre de la formation continue, signalons la reprise de la très intéressante série **Clé à molette et roue de secours** dont nous avons longuement parlé lors de sa première diffusion au cours de l'année dernière. C'est à partir du lundi 3 novembre que ces émissions reprendront sur Antenne 2, chaque lundi de 16 heures à 16 h 30.

Destinée à tous ceux qui se trouvent confrontés aux problèmes que leur pose leur voiture, cette série apporte des réponses et des renseignements dans différents domaines : la carrosserie, les pneus, le moteur,

la batterie, l'allumage, la carburation, la lubrification, le refroidissement, la transmission, la direction, le freinage, le circuit électrique, le départ pour un long voyage.

Pour compléter les émissions télévisées, il existe maintenant un petit guide de 192 pages abondamment illustrées, portant le titre de la série : **Clé à molette et roue de secours**. Ce guide est en vente au prix de 20 F dans les librairies ou au CNDP-Diffusion (29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05). Sa place est sans aucun doute dans la boîte à gants de votre voiture !

## réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

### bourses d'études et pensions

**Les bourses d'études obtenues par les étudiants peuvent-elles donner lieu à la prise en compte des années pour lesquelles elles ont été accordées pour le calcul de la pension d'un fonctionnaire civil de l'Etat ?**

La prise en compte dans une pension civile du temps d'études accompli comme élève dans une faculté a toujours concerné uniquement les titulaires d'une bourse de licence et d'agrégation obtenue dans les conditions prévues par un décret du 10 mai 1904 instituant le principe d'un concours commun aux candidats à l'Ecole normale supérieure et aux bourses de licence. En considérant que ces boursiers se trouvaient dans une situation comparable à celle des élèves des ENS (dont la scolarité était retenue pour la retraite en vertu des lois du 29 mars 1897 et 13 avril 1898), l'article 37 de la loi de finances du 26 décembre 1908 a étendu, dans la limite de trois années, ce bénéfice d'études aux boursiers issus des concours communs. En dehors de ces cas, aucune autre bourse n'est susceptible d'apporter un avantage en matière de retraite.

### directeurs d'écoles privées

**Les directeurs et directrices d'écoles maternelles et élémentaires privées peuvent-ils bénéficier de décharges d'horaires analogues à celles qui sont accordées aux enseignants directeurs d'éco-**

**les élémentaires ou maternelles publiques ?**

D'après la loi du 31 décembre 1959, seules les fonctions d'enseignement assurées dans les établissements privés peuvent être placées sous le régime du contrat. Ces dispositions ne permettent donc pas d'attribuer aux maîtres contractuels ou agréés assurant la direction d'une école élémentaire le bénéfice du régime de décharge de services, avec maintien de la rémunération en vigueur dans l'enseignement public, ce qui aurait pour effet de mettre à la charge de l'Etat des fonctions qui ne peuvent donner lieu à la passation de contrats.

Il faut signaler que deux décrets du 8 mars 1978 autorisent les maîtres de l'enseignement privé à remplir un service d'enseignement à temps partiel, tout en conservant la qualité de maître contractuel ou agréé, lorsque la direction d'un établissement leur a été confiée.

### enseignement de l'allemand en Alsace

**J'aimerais savoir quel est le régime actuel de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles élémentaires d'Alsace.**

L'enseignement de l'allemand reste facultatif dans les écoles élémentaires de l'académie de Strasbourg, bien qu'il ait été inscrit dans les horaires et programmes. Les deux heures trente par semaine qui lui sont consacrées en classe de CM1 et CM2 dans le cadre des vingt-sept heures hebdomadaires sont prises sur l'enseignement d'autres disciplines (sauf sur celui de l'enseignement du fran-

çais) et ce en fonction des situations et besoins locaux. Cet enseignement reste lié au volontariat des maîtres. Actuellement 80 % environ des élèves du cycle moyen de l'académie de Strasbourg suivent bénévolement la méthode Holderith qui a atteint pratiquement son degré maximum de généralisation.

Un des principaux obstacles à l'enseignement de l'allemand était celui de la formation pédagogique des instituteurs ; une solution a été trouvée à l'échelon local pour la préparation des maîtres à l'enseignement précoce de l'allemand.

### élèves - instituteurs

**Des renseignements qui me sont parvenus me font penser que le nombre des places mises au concours pour le recrutement des élèves-instituteurs est en diminution constante. Pouvez-vous m'indiquer des chiffres précis sur ce point et les motifs de cette réduction particulièrement préjudiciable aux jeunes bacheliers ?**

Il est exact que le nombre total des places offertes dans les concours d'entrée aux écoles normales d'instituteurs a varié sensiblement au cours des dernières années : 7 115 en 1977, 5 951 en 1978, 6 810 en 1979 et 4 900 en 1980.

Le nombre des emplois mis au concours en 1980 a été fixé en fonction des besoins potentiels en instituteurs à la rentrée scolaire de 1983, quand les élèves-instituteurs recrutés en 1980 sortiront des écoles normales après trois années de formation.

Cette estimation a été réalisée à partir des données connues et à partir de celles qui peuvent être actuellement appréciées :

- évolution du corps (départs à la retraite, décès, autres sorties définitives) ;
- excédents de personnels titulaires à résorber dans certains départements ;
- impact de la baisse démographique (79 000 élèves de moins en 1978-1979 et en 1979-1980) qui devrait se poursuivre jusqu'en 1986.

René Guy

## au J. O.

### enseignement (programmes)

M. Bertrand de Maigret demande à M. le ministre de l'Education de lui faire connaître l'importance des matériels dont il a prévu de doter, en 1980, les établissements d'enseignement primaire et secondaire relevant de son autorité, afin de favoriser la vulgarisation des ordinateurs et de l'enseignement de l'informatique.

**Réponse.** Une expérience d'introduction de l'informatique s'est déroulée en France de 1970 à 1980 dans l'enseignement secondaire, de taille non négligeable puisqu'elle a concerné 58 lycées sur 1 200. Cette expérience est considérée comme exemplaire par nombre d'observateurs étrangers. C'est à partir de ces acquis qu'une opération de généralisation de l'utilisation de l'informatique comme outil pédagogique dans toutes les disciplines, appelée opération « 10 000 micros », a été entreprise dans les lycées. Cette opération consiste à implanter, à partir de 1980, 10 000 micro-ordinateurs en cinq ans dans l'enseignement secondaire et montre que le ministère de l'Education a su se préparer aux changements technologiques qui se produisent actuellement. L'équipement prioritaire des lycées sera poursuivi et complété par une série d'expérimentations pédagogiques. Des expériences spécifiques

seront entreprises, dès la rentrée 1980, dans les collèges, en fonction d'objectifs pédagogiques précis. En ce qui concerne les écoles, un projet de développement sur trois ans est en cours de définition. Ce projet prévoit de mener des expériences diverses sur les conditions dans lesquelles il conviendrait d'introduire l'informatique dans les enseignements élémentaires. Il est également prévu d'équiper des centres de formation des maîtres pour mener différentes expérimentations sur les modalités de formation nécessaires à l'informatique dans le cadre de la formation initiale et continue des personnels enseignants. L'ensemble des mesures prévues par le plan de développement de l'informatique comme outil pédagogique dans l'enseignement nécessitera la livraison de 800 micro-ordinateurs en 1980 et d'environ 2 000 micro-ordinateurs en 1981. Tous ces matériels devront naturellement être compatibles et respecter les normes techniques fixées par le ministère de l'Education. Bien entendu, ces matériels s'ajoutent à ceux qui sont depuis longtemps utilisés pour l'enseignement professionnel de l'informatique comme technique en tant que telle (baccalauréat et BTS d'informaticien) ou comme outil de gestion (formations professionnelles tertiaires).

**J.O. Débats A.N.** du 29 septembre 1980.

dant l'année universitaire 1980-1981. Au total, 112 en lettres et sciences humaines, 87 en sciences (arrêté du 12 août 1980 — B.O. n° 35).

■ **LES CONDITIONS DE DELIVRANCE du brevet professionnel** (arrêté du 25 juillet 1980 — B.O. n° 35).

■ **L'ORGANISATION** des premier et deuxième cycles des **études médicales** (arrêté du 22 juillet 1980 — B.O. n° 35).

### on établit

■ **UNE NOUVELLE REGLEMENTATION** du service hebdomadaire **des professeurs d'enseignement technique** et professeurs techniques adjoints de lycée technique, autres que ceux qui exercent les fonctions de chefs de travaux (décret du 10 août 1980 — B.O. n° 35).

### on modifie

■ **LE REGIME des allocations postnatales**, à partir du troisième enfant (circulaire du 4 août 1980 — B.O. n° 35).

■ **LA LOI D'ORIENTATION** de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 en ce qui concerne la **composition des conseils et la direction des établissements** (loi du 21 juillet 1980 — B.O. n° 35).

### on revalorise

■ **LES PRESTATIONS FAMILIALES** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1980 : base mensuelle du calcul des prestations familiales, complément familial, taux des allocations familiales à partir du troisième enfant à charge, allocation de salaire unique, allocation de rentrée, frais de garde (circulaire du 10 juillet 1980 — B.O. n° 35).

### on publie

■ **LA LISTE des postes vacants hors de France** pour la rentrée scolaire de 1981 (note au B.O. n° 35).

■ **LE PROGRAMME** pour 1981 de l'**agrégation de génie mécanique** (note du 1<sup>er</sup> octobre 1980 — B.O. n° 35).

■ **LES MODIFICATIONS** intervenues dans la réglementation des concours de recrutement des professeurs des **collèges d'enseignement technique** et des professeurs de ces mêmes établissements char-

## au B. O.

### on fixe

■ **LES CONDITIONS D'ACCES** à certaines échelles de rémunération pour les maîtres contractuels ou agréés des **établissements d'enseignement privé sous contrat** (arrêtés du 30 mai et 15 juillet 1980 et décret du 11 juillet 1980 — B.O. n° 35).

■ **L'ORGANISATION** générale des concours d'agrégation ouverts pour le recru-

tement des **professeurs des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion** dans les établissements d'enseignement supérieur (arrêté du 24 juillet 1980 — B.O. n° 35).

■ **LA COMPOSITION** de la **commission académique de la carte scolaire** (arrêté du 15 septembre 1980 — B.O. n° 35).

■ **LE NOMBRE** d'élèves-professeurs de chaque centre de recrutement qui peuvent être **autorisés à préparer l'agrégation pen-**

gés d'assurer les enseignements professionnels pratiques et les enseignements professionnels théoriques (trois arrêtés du 28 août 1980 — B.O. n° 35).

■ **LES REGLES GENERALES et le CALENDRIER** des opérations destinées à prononcer le **changement d'académie des PEGC** par voie de permutation pour la rentrée scolaire 1981 (circulaire du 30 septembre 1980 — B.O. n° 35).

### on remplace

■ **CERTAINES DISPOSITIONS** du décret du 14 février 1959, portant règlement d'administration publique, relatif au régime particulier de la **position de détachement** et de la **position hors cadres**, à la **disponibilité** et aux modalités de

**réintégration** ou de **cessation des fonctions** (décret du 31 juillet 1980 — B.O. n° 35).

■ **CERTAINS ARTICLES du statut des personnels d'information et d'orientation** : titularisation, concours d'élèves-conseillers, admission à la classe exceptionnelle, directeurs de centre (décret du 13 juillet 1980 — B.O. n° 35).

### on organise

■ **LE CONCOURS** biennal « Cœur et tabagisme » (circulaire du 24 septembre 1980 — B.O. n° 35).

■ **LES STAGES** en entreprise des **conseillers d'orientation** (circulaire du 30 septembre 1980 — B.O. n° 35).

tiellement sur la connaissance économique et commerciale de la langue étrangère choisie parmi l'anglais, l'espagnol, l'italien ou le russe. Pour recevoir une documentation gratuite sur cette profession, sa préparation et les débouchés offerts (joindre 3 timbres à 1,40 F pour frais d'envoi) : Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France (CICCEF), 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois. Tél. : 737-50-32.

### rencontres

■ **Les huitièmes Rencontres cinématographiques d'Epinay-sur-Seine** auront lieu du 14 au 23 novembre. Ces Rencontres ont pour but la défense du court métrage français en présentant chaque année une centaine de films, en suscitant un échange constructif entre leurs auteurs et le public, en organisant des tables rondes et en incitant une plus large diffusion des films présentés à Epinay. Pour tous renseignements : Rencontres cinématographiques d'Epinay, 3, rue Mulot, 93800 Epinay-sur-Seine. Tél. : 826-33-46.

## agenda

### stages

■ **Institutions nationales et internationales.** Ce stage, organisé par l'Institut national d'éducation populaire, se déroulera du 24 au 29 novembre (trois jours à Marly-le-Roi, trois jours à Luxembourg). Il s'adresse aux animateurs et formateurs et a pour objectifs de permettre l'approfondissement du mécanisme de fonctionnement d'une institution (Parlement français), d'étudier l'impact politique, économique et sociologique d'une institution (Parlement français et Parlement européen) et de découvrir et maîtriser la méthodologie du traitement de l'information et des informations recueillies. Pour tous renseignements complémentaires : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Gestion des associations.** Chaque jour naissent de nouvelles associations loi de 1901 qui posent à leurs animateurs des problèmes de comptabilité, de fisc, de législation du travail, d'assurances, etc. C'est pourquoi la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Val-d'Oise, en collaboration avec l'Office municipal des fêtes, des loisirs et de la culture de Taverny, organise ce stage, pendant quatre samedis (toute la journée) et trois vendredis (en soirée) entre le 22 novembre et le 13 décembre. Ce stage est ouvert à tous, pour une participation financière de moins de 300 F (comprenant en particu-

lier trois repas). Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Val-d'Oise, tél. : 030-48-93.

### formation

■ **Deux nouvelles préparations aux métiers sportifs par correspondance** ouvertes par le Centre national d'enseignement par correspondance. Il en offrait déjà plusieurs, assurées par le Centre national de télé-enseignement de Grenoble : BEES 1<sup>er</sup> degré, examen de formation générale des métiers sportifs de la montagne, diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur. Les deux nouvelles préparations sont : le brevet d'Etat d'éducateur sportif, 2<sup>e</sup> degré, formation commune ; le brevet d'Etat de ski 1<sup>er</sup> degré : examen pédagogique (options ski alpin et moniteur de ski pour enfants). Pour tous renseignements : CNTE de Grenoble, B.P. 3 X, 38040 Grenoble Cedex.

■ **Une profession pour les linguistes : traducteur commercial-interprète d'entreprise.** Cette formation spécialisée est sanctionnée par le brevet de technicien supérieur traducteur commercial, diplôme de l'enseignement technique, ouvert à tous les candidats âgés de vingt ans au moins. Le BTS traducteur commercial peut se préparer parallèlement à d'autres activités. L'examen a lieu une fois par an (en mai) dans les principales villes de France. Les épreuves proposées reposent essen-

### exposition

■ **Le costume : un patrimoine vivant**, jusqu'au 30 décembre au musée Nissim de Camondo (63, rue de Monceau, Paris, 8<sup>e</sup>). Cette exposition, organisée par l'Union centrale des arts décoratifs et l'Union française des arts du costume, présente une sélection exceptionnelle de costumes, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Costumes anonymes ou créations de couturiers prestigieux, tous reflètent une tradition de qualité et de goût. Exposition ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, sauf mardi. Entrée : 10 F. Pour les groupes, s'adresser au service culturel de l'UCAD (260-32-14, poste 26) du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

### vacances

■ **Séjours d'une semaine à la neige**, pour les jeunes de 9 à 18 ans, proposés par la Fédération des œuvres laïques du Val-d'Oise. Les départs auront lieu les 25 et 26 décembre. Participation financière : de 1 300 F à 1 550 F (tout compris). Trois centres d'accueil sont offerts : Serre-Eyrault, pour les 9-14 ans (ski alpin) ; Valloire, pour les 10-13 ans (ski de fond) ; le Pays Basque pour les 16-18 ans (ski de fond). Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Fédération des œuvres laïques, 4, rue Berthelot, 95300 Pontoise. Tél. : 031-26-98.

## A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

### "Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document pédagogique (1) est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants(2).
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

- (1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.  
(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des Journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul et gratuitement.

pour apprendre ou perfectionner

## une langue étrangère

rien ne remplace

## un séjour à l'étranger

angleterre • écosses  
allemagne • espagne  
irlande • usa • canada  
(à toute époque de l'année)

avec le  
**CSLC**  
clermont-ferrand

Centre de Séjours  
Linguistiques et Culturels  
Association de Professeurs  
agrée par le Secrétariat  
d'Etat chargé de la Jeunesse et des  
Sports (63 124), et le Commissariat  
Général au Tourisme (74 066)



**CSLC** A LYON Tél (78) 42-53-67  
SIEGE SOCIAL 12 RUE GABRIEL PÉRI  
63 000 CLERMONT-FERRAND Tél (73) 93-58-68+

Sans engagement de ma part, je désire votre documentation

Nom . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .



**LEPRINCE S.A.**  
**17 RUE DE CLERY**

TEL 236 59 10

PARIS

## PEINTURE sur TISSUS



## ACTIVITÉ DE LA MATERNELLE AUX BEAUX ARTS

## PRINCECOLOR

**46 couleurs**

POUR LAINE ET SOIE

**non toxique**

POUR L'ÉPIDERME

**sans odeur**

**diluant «S» sans alcool**

POUR LES FONDS UNIS

ÉVITE LES AUREOLES

**GUTTAS: METALLISÉES**

OR, ARGENT, CUIVRE, FEU  
V. ANGLAIS, B. ANTIQUE, OR FONÇÉ

**paillettes** PRINCECOLOR  
POUR TOUTES DECORATIONS

**les soies  
cotons**

POUR TOUTES INFORMATIONS

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

C POSTAL : \_\_\_\_\_



Depuis un mois, on trouve dans les kiosques un nouveau magazine mensuel : **Antennes**.

Ce n'est pas un nouveau journal de programmes radio-TV, mais une création originale dans la presse française, le premier magazine culturel sur les médias audiovisuels.

Ne serait-ce que pour cette raison, il mérite notre attention.

Mais il n'est pas indifférent non plus de savoir que c'est la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente qui en est l'éditeur. La vieille dame de la rue Récamier, qui a si bien réussi avec le cinéma (la renommée de **La revue du cinéma** n'est plus à faire ; l'UFOLEIS est la plus importante fédération de ciné-clubs du monde), voudrait-elle nous indiquer par là les paris culturels pour demain ?

C'est ce que nous avons demandé à Jean-François Lacan, rédacteur en chef d'**Antennes**.

# aux enfants de Gutenberg et Marconi réunis

• *Vous avez écrit : il faut « convaincre un large public que les médias audiovisuels sont aujourd'hui un enjeu fondamental, une aventure, qu'à nouveau tout est possible ». Qu'est-ce que ça veut dire exactement, pour vous ?*

Ça veut dire que les médias audiovisuels, en particulier la radio et la télévision, n'ont pas, bizarrement, le même statut que les autres supports culturels comme le théâtre, le cinéma, la littérature, la

danse, la musique, etc., et qu'ils n'ont pas droit de cité. Il y a certainement tout un tas de raisons : peut-être parce que ce sont des formes culturelles très jeunes, qu'elles ont une histoire assez courte, mouvementée, très liée à l'actualité politique, aux problèmes de l'information, de la presse en général. Aujourd'hui, que se passe-t-il ? On sent qu'on est à une nouvelle charnière, un peu provoquée par une révolution technologique. L'ensemble des systèmes de radio

et de télévision est remis en question par les bouleversements technologiques fantastiques qui ont pour noms : câble, télédistribution, satellites de diffusion directe, vidéo-cassettes, vidéodisques, etc. Toute cette miniaturisation électronique, tous ces produits nouveaux qui apparaissent sur le marché changent complètement les manières de produire, les messages qui sont diffusés, et surtout les publics auxquels ils s'adressent. Ils remettent un peu en question toute l'histoire

de la radio et de la télévision.

C'est à partir de là qu'*Antennes* — toute son équipe — pense qu'il y a des enjeux. Au moment où tous les réseaux sont à redéfinir, où tous les produits et les méthodes de production sont à redéfinir, où tous les gens qui produisent ne sont plus seulement des professionnels mais peuvent être des personnes associées aux professionnels, à ce moment-là, donc, il faut que le public d'intellectuels, le public cultivé, ce public qui a des responsabilités dans la diffusion culturelle — qu'ils soient enseignants, formateurs, animateurs, etc. — prenne conscience que sa place est aussi de ce côté-là. C'est-à-dire qu'il a aussi son mot à dire dans la redéfinition des médias. Il existe des échéances très ponctuelles pour les dix ans à venir, sur lesquelles on peut bâtir des choses intéressantes pour ne pas tomber à nouveau dans une histoire stéréotypée de l'audiovisuel. Je crois qu'*Antennes* peut démontrer qu'on a des cartes à jouer dans la vidéocassette, dans les radios locales, dans les nouvelles radios, dans les futures chaînes de télévision, dans les programmes diffusés par satellite, dans la télématique, etc. Je crois que ce n'est pas un fantasme de notre part : du côté des professionnels on sent le même besoin. Devant cet afflux de nouvelles technologies, eux aussi se demandent : qu'est-ce qu'on va faire demain ? Pour qui ? Avec qui ? Ils ont besoin que s'exprime une demande claire et précise. C'est pour cette raison qu'il y a des enjeux aujourd'hui.

• *Vous dites que les médias n'ont pas droit de cité ; on aurait plutôt tendance à penser le contraire, à voir un envahissement généralisé...*

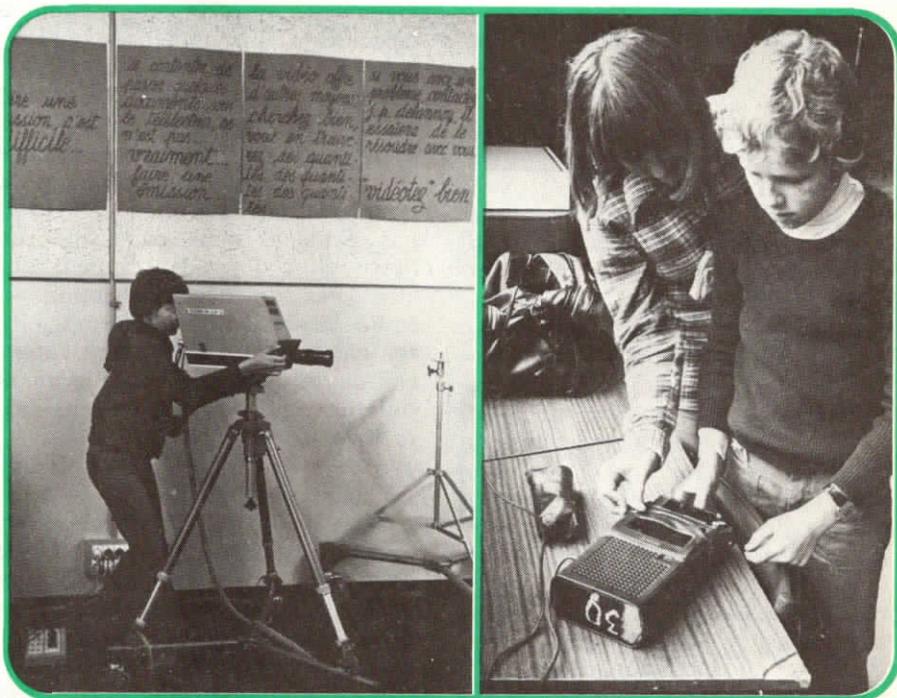
Ce qui est étonnant dans la situation présente c'est que, d'une part, tout le monde dit : « Ça nous envahit, les images et les sons, on en a plein ; la télé, c'est seize heures par jour, la radio c'est toute la journée ! » et que, d'autre part, personne ne reconnaît aux médias le statut de culture moderne, de culture d'aujourd'hui. Tout le monde a l'air de dire que c'est une forme appauvrie, abâtardie, sus-

pecte, pernicieuse, tendancieuse, de diffusion du sens, des messages, des discours et de contenus culturels. Faute d'analyse très serrée, rien ne peut justifier cet à priori ; je pense qu'au contraire nous sommes en présence de formes modernes de diffusion de la culture. Tout comme le livre a provoqué une révolution, tout comme l'industrie du disque en a provoqué une autre, la radio et la télévision c'est un changement complet dans la transmission culturelle et, en amont, dans la production culturelle elle-même.

Prenons le cas des enseignants : ce sont des gens qui, par étapes successives, se sont culturellement approprié le livre, le théâtre et même le cinéma. Le cinéma est

tisme ; mais le reste est noyé, on le laisse à la consommation courante, banale, éphémère, comme si ça n'avait pas d'importance.

Vis-à-vis de cela, nous disons, à *Antennes*, que la télévision réelle, toute la télévision qui est consommée, y compris les jeux, les actualités, les publicités, les émissions de pur divertissement, tout ça ce sont des contenus culturels parce que ça transforme, petit à petit, par imprégnation, notre vision du monde — en bien ou en mal, ça c'est un autre problème. Avant de porter un jugement il faut connaître, savoir comment ça fonctionne, qui le fait, pourquoi il le fait, où ça va, comment c'est reçu et, finalement, c'est peut-être là le plus



quelque chose dont on parle aujourd'hui dans les classes ; des ciné-clubs sont intégrés dans des établissements ou des associations parascolaires ; on réfléchit là-dessus, on fait des exposés, on cite des réalisateurs : ça fait partie d'un discours culturel. Sur la radio et la télévision, il n'y a rien. Il y a quelques émissions qui font choc parce que Laborit passe à la télé ou que le ministre incite à faire regarder *Holocauste* et à faire parler du nazisme et de l'antisémi-

important, comment les gens qui le reçoivent tous les jours le réintroduisent dans leur pratique quotidienne, dans leur vie, dans leur façon de penser, d'aimer, de rêver, d'imaginer : comment ça rentre dans la tête des gens et ce qu'ils en font. C'est ça la culture.

• *La foi en la technologie n'est-elle pas un peu illusoire ? Est-ce que les magnétoscopes, par exemple, ne risquent pas de connaître le même sort que nombre de mini-*

*cassettes : au fond d'un placard ? Et puis, de quoi sert un tel appareil quand on voit la médiocrité du plus grand nombre des productions actuelles ?*

Je crois que le problème de toute nouvelle technologie c'est qu'avant d'être définie elle n'est rien. Un magnétoscope, c'est une somme de circuits électroniques mis sur le marché par les constructeurs avec une optique déterminée : enregistrez la télé pendant que vous n'êtes pas là. Mais toute technique est susceptible d'être redéfinie, réappropriée par les gens pour des usages différents. Le téléphone, peu de gens savent que ça a été inventé pour retransmettre des concerts aux amateurs de musique classique ; le phonogramme a été commercialisé comme machine à dicter avant de devenir un instrument d'édition musicale. La vidéocassette, après deux ans de pénétration sur le marché, personne ne peut dire comment on s'en servira. Il y a donc tout un travail à faire pour dire aux gens : vous avez des appareils que vous trouvez dans les magasins, vous pouvez en faire des tas de choses qui échappent totalement aux circuits officiels et traditionnels. Par exemple : les laboratoires des PTT ont mis au point un procédé qui permet de déclencher les magnétoscopes à distance pour envoyer des émissions.

A partir de là, l'institution scolaire peut très bien, au lieu de louer très cher des créneaux horaires sur A2 ou TF1 pour diffuser une émission scolaire, l'envoyer la nuit — où ça coûte beaucoup moins cher — à des magnétoscopes installés dans les établissements ou des organismes type CRDP ou autres. On peut ainsi envoyer des programmes qui sont, de surcroît, réutilisables par les enseignants en dehors des contraintes horaires. Ce n'est qu'une des utilisations possibles parmi un tas d'autres. Il y a, en fait, tout un champ extraordinaire qu'il faut investir.

Quant aux appareils qui ont fini au fond d'un placard, je crois qu'il faut nuancer un peu. On s'aperçoit que le développement de la minicassette, associée au tuner stéréo,

à la chaîne hifi, a donné naissance à une réappropriation par les gens des contenus diffusés par la radio — à preuve que, pour les éditeurs de disques, c'est un gros problème aujourd'hui. Dans certains pays, la cassette a eu, à de certains moments, des rôles, y compris politiques, très importants : tout le monde sait qu'en Iran, dans la période transitoire où le régime du Shah s'écroulait et où celui de Khomeiny se mettait en place, l'essentiel des discours de Khomeiny, la propagande politique, passait par les cassettes. Je ne dis pas qu'une technologie peut être systématiquement détournée comme ça, mais qu'il y a des moments ponctuels où des choses intéressantes se passent, et qui sont greffées sur la technologie. Le magnétoscope a un grand effet de fascination et d'immenses possibilités parce qu'il est lié à un circuit de production et de diffusion qui est la télévision, dans lequel, tout à coup, il apporte une ouverture et une diversification fantastiques. Pour les mini-cassettes ce n'était pas évident, mais ça risque de l'être plus si se développent des stratégies de décentralisation — radio locales, mini-émetteurs, citizen band — qui rapprochent l'appareil de diffusion sonore de la manipulation des sons par les gens eux-mêmes.

Bien sûr, ça pose un problème de formation parce que ce n'est pas en appuyant sur des boutons qu'on fait des émissions, parce que ce n'est pas en parlant dans un magnétophone qu'on s'exprime, qu'on fait passer des contenus, mais, néanmoins, les gens s'aperçoivent qu'il existe un lien entre leur mini-cassette et la radio. C'est-à-dire que commence à se former un lien entre circuit de diffusion — socialisation des messages — et un petit appareil qui n'a pas été mis sur le marché comme un instrument de production, mais qui peut, aussi, le devenir.

• *Quels sont, pour finir, les rapports entre « Antennes » et la Ligue de l'enseignement ?*

La Ligue, en tant que fédération

d'associations socio-culturelles très liées à l'environnement scolaire, a un peu partagé l'évolution du public intellectuel par rapport aux médias. Elle a investi dans les mêmes domaines, notamment dans le cinéma — mais elle ne s'est pas préoccupée des médias. Aujourd'hui cela lui paraît être une question fondamentale sur laquelle il faut qu'elle développe des stratégies qui vont bien au-delà de la revue, c'est évident. Ces stratégies vont se concrétiser, dans les mois ou les années qui viennent, par un rapport plus étroit avec l'institution radio-TV, par des tentatives de productions audiovisuelles, par des animations en milieu scolaire et périscolaire dont les premières sont liées au projet « jeune télé-spectateur actif » ; toute une série d'initiatives vont montrer que, enfin, ce secteur bouge, qu'il a son mot à dire et qu'il peut aussi utiliser ces techniques pour entrer dans la forme moderne de diffusion culturelle. Quelle que soit l'analyse qu'on en fait, de toute façon il faut y être.

Depuis deux ans, la Ligue de l'enseignement a donc développé une approche de ces phénomènes ; elle a mis en place des structures nationales, régionales et départementales pour l'expérimentation et la réflexion ; elle va traiter avec un certain nombre de partenaires pour la réalisation d'opérations de plus grande envergure au niveau de la production et de la diffusion. Enfin, elle a créé *Antennes*, non pas pour en faire la voix de la Ligue en ce domaine, mais parce qu'elle avait conscience qu'il fallait un magazine culturel qui, enfin, prenne cette place inexistante dans la presse française : un journal qui réfléchisse sur les problèmes de radio-télévision. Elle ne l'a pas confié à des gens de la Ligue, mais à des professionnels, des journalistes et leur a dit : « Jouez le jeu, gagnez le pari : faites comprendre aux gens que c'est important. Il est important qu'*Antennes* existe pour créer cette prise de conscience, ce mouvement, cette passion autour de ces problèmes-là. »

Propos recueillis  
par Jean-Pierre Vélis

# redécouvrir Woyzeck



Didier Bezace et Arlette Chosson, du GRAT, dans « Woyzeck » de Büchner au Théâtre de l'Aquarium (la Cartoucherie) — jusqu'au 30 novembre

AVEC Woyzeck, « le Prolétaire monte sur la scène », écrivait voici bientôt trente ans Jean Duvignaud dans un petit livre très riche de perspectives, mais qui n'a guère eu de successeurs. Comme si Büchner, malgré *La mort de Danton* qui donnait pourtant aux Français la seule pièce valable sur leur Révolution, était quasiment relégué parmi ces mineurs auxquels on ne prête attention qu'occasionnelle. Cependant, de ses œuvres, *Woyzeck*, pièce pourtant inachevée, semble être celle qui sollicite le plus l'intérêt des hommes de théâtre. On en a connu (sans parler ici de l'opéra qui fait carrière grâce à la musique d'Alban Berg), dans la décennie qui suivit la Libération, des mises en scène contestables, y compris celle de W. Mehring qui eut toutefois le mérite de révéler l'œuvre à Jean-Louis Hourdin, dans la méditation de qui elle va cheminer jusqu'à la réalisation qu'on peut voir aujourd'hui à la Cartoucherie.

Entre temps, deux mises en scène d'esprit totalement opposé en

manifestaient la vitalité. Dans la ligne de la proposition de Duvignaud, en 1971, Michel Humbert (qui travaillait encore à Rouen à cette époque) conçut un *Woyzeck* dans le style néo-réaliste, voire populiste, qui cherchait sa véracité dans les apparences et ainsi provoquait surtout l'apitoiement du spectateur à la vue d'un Woyzeck triste, « pauvre type » inadapté à la vie qui était la sienne, ballotté entre la cruauté ou l'indifférence des autres et ainsi insensiblement conduit à sa folie meurtrière. Deux ans après, Jean-Pierre Vincent et l'équipe du Théâtre de l'Espérance donnent au drame une dimension autre, comme si Woyzeck cherchait à s'expliquer à lui-même son crime absurde et pouvait avoir une sourde intuition de forces mauvaises qui exercent leur action à la fois en lui et en dehors de lui. Le fait-divers — le 21 juin 1821, le barbier Franz Woyzeck avait poignardé sa maîtresse et, après avoir erré quelques heures dans les rues, s'était rendu sans résistance à la police — auquel Büchner a emprunté la trame de

sa pièce faisait place à un étrange destin à propos duquel pouvaient se multiplier les questions sur les oppressions sociales, sur l'individu et le point au delà duquel celui-ci cède et s'enferme lui-même dans un processus fatal. L'extrême richesse de cette mise en scène ne tenait pas seulement au très beau décor de Lucio Fanti et aux implications mentales que suggérait son utilisation. Elle était rendue possible par la version scénique établie par Sylvie Muller et Jean Jourdheuil (1) qui résultait d'une étude approfondie de l'édition critique allemande.

Jean-Louis Hourdin, qui, comédien, avait tenu le rôle d'Andrès dans cette mise en scène, tire à son tour profit de la familiarité nouée avec ce texte. Mais son propos s'écarte radicalement de celui de Vincent et Jourdheuil. A leur tentative de pénétration des mystères d'une conduite, il substitue une saisie immédiate du personnage en sa réalité vivante de « soldat », ce qui n'est « pas encore grand-chose » pour ceux qui pensent détenir un savoir. Et l'aventure de ce soldat, Hourdin observe qu'elle est narrée, à travers toutes les scènes écrites ou ébauchées, sur le ton d'un récit populaire. « *Le texte est vraiment épique* » affirme-t-il, au sens brechtien du terme, bien entendu. Il observe aussi qu'en de multiples passages la parole cède la place au chant, non point certes soigné et intentionnel, mais spontané, plébéen, sur le ton d'une romance répétitive ou d'une comptine. De là lui vient l'idée de donner à sa mise en scène le mouvement d'un récit qui s'anime. Et puisque Büchner lui-même a prévu les scènes où la liesse populaire (avec son contrepoint tragique dans la vie de Woyzeck) s'exprime dans le cadre d'une fête foraine, c'est au style du spectacle forain que s'apparentera la représentation.

Aussi, de même que Vincent avait choisi de placer au début la plus mystérieuse des séquences, où Woyzeck, dans les champs, a des hallucinations, de même Hourdin ouvre son spectacle avec l'amorce de la scène où le bonimenteur devant sa baraque invite

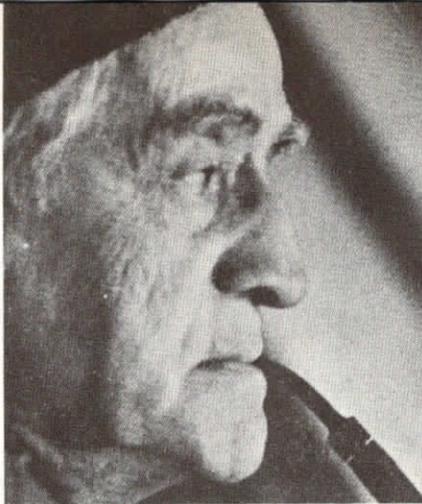
les spectateurs à regarder « *la créature telle que Dieu l'a faite, rien du tout, absolument rien* » et, par une invention scénique hardie, fait surgir d'une défroque de singe le corps du comédien qui va jouer Woyzeck. Ainsi s'affirme d'emblée et l'insignifiance fondamentale du personnage qui se trouvera « *en constitution dans le temps même de la représentation* » et le rôle du bonimenteur, devenu présentateur du moment où un pan de décor se rabat pour révéler la piste d'un petit théâtre forain, clos par un rideau de fond, qui s'ouvrira au besoin pour livrer passage aux acteurs, et tout entouré par les musiciens qui vont accompagner, rythmer et commenter l'action. Dans cette action, le présentateur (François Chattot) s'investit peu à peu, y tenant des rôles brefs mais nécessaires, au fur et à mesure que, de séquence en séquence, le drame se construit, puis se défait.

La grande réussite, c'est que tout ce qui semblerait à priori, par l'artifice même de tels choix, devoir produire un effet de distanciation, saisit en même temps le spectateur dans le filet d'un inévitable pathétique. Ce double effet est dû, pour une large part, à l'interprétation — de Didier Bezace (Woyzeck) qui joint à une forte présence une remarquable retenue dans le jeu, faisant vivre la contradiction entre une naïveté brute et un effort mental exténuant pour comprendre sa situation, pour maîtriser un langage qui se dérobe à lui et cependant délivre, le temps d'un éclair, une pensée d'une lucidité douloureuse ; d'Arlette Chosson qui est, face à lui, avec une grâce émouvante, cette jeune femme fragile qui n'a, elle aussi, « *qu'une petite place sur la Terre* ».

Jean-Louis Hourdin a d'ailleurs amené tous les comédiens à retenir juste assez d'ironie pour fustiger la suffisance des bourreaux, assez de verve pour montrer la vivacité simple des plaisirs populaires et laisser filtrer ainsi l'ambiguïté du drame — analyse clinique et compassion tragique — dans la conscience de Büchner.

**Raymond Laubreaux**

(1) Publiée dans la collection « Théâtre ouvert », chez Stock.



Il avait laissé récemment, dans une émission d'« Apostrophes » tout entière à lui consacrée, une image d'homme comme on les aime, qui vous séduisent d'emblée, qui crèvent l'écran. Louis Guilloux vient de mourir dans sa ville natale, Saint-Brieuc, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Décidément, la rançon des Lettres est lourde cette année. L'auteur de *La maison du peuple*, du *Sang noir*, du *Jeu de patience* qui lui valut le prix Renaudot en 1949, et plus près de nous de *Batailles perdues* ou de *Coco perdu*, avait marqué de sa griffe la littérature des cinquante dernières années. Si *Le sang noir*, paru en 1935 et mettant en scène une petite ville de province à l'heure de la guerre de 14-18, demeurera la pièce maîtresse de son œuvre et surtout le révélera comme écrivain hors du commun, il restera presque toujours un homme secret, discret. Les vitrines tapageuses de la littérature le lui rendirent bien en l'oubliant souvent, même si ses amis avaient pour nom Jacob, Paulhan, Camus, Guéhenno, Gide. Un homme fidèle à ses origines modestes, qui avait mis sa plume au service de la vie des plus défavorisés et qui disait : « *Le principal est d'attaquer ce qui rend la société opaque, inerte, sclérosée — ce qui en fait une société d'esclavagistes.* »

Il nous reste l'œuvre, mais aussi, réhabilité par le petit écran, ce visage tranquille et fascinant, beau, très beau, où l'œil malicieux sous la crinière de cheveux blancs nous dit, comme il le disait à Jean Guéhenno : « *Nous mourrons vivants...* »

**M. G.**

**Etienne Fuzellier  
Pierre-Bernard Marquet  
Jean-Pierre Vélis  
vous signalent**

## un film

### Le dernier métro

Ce dernier métro, c'est celui qu'il ne fallait surtout pas rater si l'on ne voulait pas être pris dans une rafle après le couvre-feu, dans le Paris de 1942. Ce temps de l'Occupation, on a parfois dit que c'était le temps de la peur, ou de la honte, ou de la haine, ou du sacrifice. Peut-être était-ce avant tout le temps du théâtre. Toutes les salles de spectacle étaient pleines ; mais la vie aussi était pleine de masques et de déguisements, de mensonges et de clandestinités. C'est cette époque qu'a choisie Truffaut pour un film, où dit-il, « *je me suis passé deux envies d'un coup : un film sur le théâtre, un film sur le temps de l'Occupation* ».

On y voit vivre en effet le théâtre Montmartre, et les hommes et les femmes qui y exercent leur métier : le directeur juif, Lukas Steiner, qu'on croit émigré en Amérique, et qui s'est installé en secret dans la cave du théâtre ; sa femme Marion, comédienne célèbre qui a repris la direction avec l'aide du metteur en scène Jean-Loup ; Bernard Granger, un jeune comédien. Autour d'eux, régisseur, machinistes, concierge, petits rôles ; dans un cercle plus large, les trafiquants de marché noir et les résistants dont les pistes se croisent parfois au théâtre, les occupants, et les « collaborateurs », par vocation ou par nécessité. Dans ce climat rétro, mais que Truffaut ne cultive pas pour lui-même, une intrigue qui rappelle parfois le *To be or not to be* de Lubitsch (les comédiens qui ne cessent pas, même dans le drame collectif, d'être des bêtes de théâtre), et parfois le *Jules et Jim* de Truffaut lui-même (une femme qui aime deux hommes à la fois).

Mais si les allusions sont nombreuses à des films que Truffaut admire ou à des anecdotes réelles de l'Occupation, *Le dernier métro* est beaucoup plus qu'un montage habile de détails pittoresques. C'est une évo-

cation d'un temps que le réalisateur n'a guère connu (il avait dix ans) mais qu'il recrée avec une constante justesse d'intuition; c'est une histoire humaine, tendre, chaleureuse; c'est une vue pénétrante des envers de tous les décors; et c'est, pour Catherine Deneuve et Gérard Depardieu, une éblouissante démonstration de leur grand talent.



Annie Le Youdec et Jacques Mauclair dans « Le pique-assiette »

Gérard Depardieu et Catherine Deneuve dans « Le dernier métro »



## une pièce

### Le pique-assiette

Qui relit aujourd'hui Ivan Serguévitch Tourgueniev? Ses récits et romans (*Récits d'un chasseur*, 1852; *Roudine*, 1856; *Premier amour*, 1860; *Père et fils*, 1862; *Terres vierges*, 1877...) au demeurant sensibles et généreux, et fort appréciés de son temps, sont de nos jours très éclipsés par l'œuvre gigantesque de ses cadets, de trois ans, Dostoïevski, de dix, Tolstoï. Et surtout qui rejoue son théâtre? Naguère la Comédie-Française puis André Barsacq avaient monté *Un mois à la campagne*, qui n'est qu'une agréable bluette. *Le pique-assiette* (écrit en 1848), que Jacques Mauclair vient de remettre en scène au Théâtre du Marais (dans une adaptation de Georges Daniel) est d'un métal plus solide.

On comprend que cette pièce ait soulevé l'ire des autorités tsaristes et soit restée longtemps interdite par sa censure (première représentation à Saint-Petersbourg en 1857). On comprend aussi que, sous le titre *Le pain d'autrui*, elle ait attiré l'attention d'Antoine, qui la créa en 1890 au Théâtre Libre. C'est en effet une peinture sans complaisance et fort réaliste des petits hobereaux provinciaux de Russie, arrogants ou bornés, propriétaires méprisants de leurs villages et de leurs « âmes », en même temps que de leurs domestiques, serviles ou tyranniques selon leur rang dans la hiérarchie. Il y a aussi l'inévitable « héroïne russe », modeste,

sentimentale, attendrissante, que la ravissante Annie Le Youdec parvient avec beaucoup de grâce à débarrasser de sa convention et à rendre convaincante.

Il y a aussi le noble ruiné, parasite des riches, minable radoteur qui se laisse longtemps ridiculiser sans ménagements et prêt, après une courte révolte, à se sacrifier de nouveau, par amour et reconnaissance (?), lui aussi, ô combien « typiquement russe ». Pour l'interprétation, magistrale, qu'en donne Jacques Mauclair, pour le charme un peu désuet et l'intérêt, surtout historique, de cet univers lointain, *Le pique-assiette* mérite assurément un petit détour.

## des marionnettes

### Festival international Giles et ses marottes

Retenez ces dates : du 15 au 30 novembre prochain, aura lieu le troisième Festival international de la marionnette et du théâtre d'animation à Vincennes (Val-de-Marne). Pendant ces jours, on pourra voir vingt et une compagnies dont onze étrangères. Certaines d'ailleurs se produiront en France pour la première fois, tels le Théâtre national de Budapest ou le Théâtre de marionnettes de Craiova, Roumanie. (Renseignements et réservations : Festival de la marionnette, 21, rue d'Estienne-d'Orves, 94300 Vincennes — tél. : de 15 à 19 heures, 808-12-23).

Pour vous en donner un avant-goût, peut-être aurez-vous envie d'aller voir l'une des dix représentations exceptionnelles données par Giles et ses marottes au palais des Arts (325, rue Saint-Martin 75003 Paris — tél. : 272-62-98) les 30, 31 octobre, 1, 2, 4 à 8 novembre. Ce spectacle pour adultes a obtenu le premier prix du Festival mondial de Bucarest. Peut-être vous étonneriez-vous : des marionnettes pour adultes? Mais Giles nous affirme qu'« il s'agit d'un mode d'expression quasiment illimité, puisque particulièrement sans contraintes [...] La marionnette ne connaît pas les limites de la pesanteur et, dans l'écriture du mouvement, atteint une dimension à laquelle le meilleur acteur ne saurait prétendre ».

Nous n'avons pas attendu que se multiplient les attentats racistes, qu'une bombe explose rue Copernic, que la foule descende dans la rue ou qu'« on » adresse des directives aux enseignants, pour dire que les droits de l'homme sont une cause à ne jamais abandonner.

L'an passé, Daniel Mayer, président de la Fédération internationale des Droits de l'Homme, rappelait ici même, dans une longue interview, l'urgence constante de cette lutte (l'éducation, n° 408, du 17 janvier 1980).

Celle-ci concerne au premier chef — faut-il encore le dire ? — les enseignants, non seulement en France mais bien évidemment dans le monde entier ; des organismes internationaux, tels l'Unesco et le Conseil de l'Europe, s'en sont souvent préoccupés.

Mais le trouble généralisé qui règne sur bien des esprits, nos temps d'incertitude peuvent parfois faire hésiter et surtout s'interroger sur la façon d'aborder cette question dont on veut nous persuader qu'elle est « délicate ». François Mariet propose ici quelques voies concrètes pour cet indispensable enseignement.

DANS mon journal, ce matin, les nouvelles ne sont pas très bonnes : les attentats antisémites se partagent la une avec les guerres et les dictatures. Ici l'on tue, l'on opprime, tranquillement, quotidiennement. Guerre chimique en Afghanistan, dictatures en Afrique et en Amérique du Sud, camps ici, prisons psychiatriques là, racisme partout. Destruction des cultures, mutilation des corps, répression contre les religions, censure, etc. Nul n'est épargné, à des degrés divers certes, mais à tant de symptômes on peut voir que la maladie redoutable est toujours prête à renaître : les Droits de l'Homme sont bafoués, chaque jour, quelque part.

Que peut faire l'école ? Comme toujours, si elle ne peut pas tout faire, elle peut faire beaucoup. C'est pourquoi une réflexion sur l'enseignement des Droits de l'Homme est à l'ordre du jour de nombreuses organisations internationales, Amnesty International, l'Organisation internationale du travail, l'Unesco et le Conseil de l'Europe. En mai, un séminaire organisé par le Conseil de l'Europe (division de l'enseignement scolaire) a eu lieu, rassemblant des enseignants de nombreux pays euro-

# et si l'on enseignait l

Quelques publications éditées par deux organismes internationaux pouvant servir d'instruments pour l'information des enseignants :

#### Unesco

- Quelques suggestions pour un enseignement sur les Droits de l'Homme, 1969 (168 p.)
- L'enseignement des Droits de l'Homme — XXX<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (travaux du Congrès international sur l'enseignement des Droits de l'Homme — Vienne, 1978), 1980 (274 p.)
- Les dimensions internationales des Droits de l'Homme (manuel destiné à l'enseignement des Droits de l'Homme dans les universités), 1978 (780 p., index, bibliographie)
- Les Droits de l'Homme en tant que droits culturels, 1970, 1977 (130 p.)

#### Conseil de l'Europe

- Les Droits de l'Homme en droit international (texte de base), 1979 (152 p.)
- Que fait le Conseil de l'Europe pour la défense des Droits de l'Homme ?, 1977 (78 p.)
- La Convention européenne des Droits de l'Homme, 1980 (42 p.)

péens pour réfléchir à l'introduction d'un enseignement des Droits de l'Homme dans le second cycle du secondaire (1).

### de l'affectif au cognitif de l'indignation à l'analyse

Cette réflexion est maintenant assez avancée pour que l'on essaie de dresser un bilan et déterminer dans les grandes lignes ce qui est souhaitable et ce qui est possible pour tous les ordres d'enseignement.

A un enseignement des Droits de l'Homme, on peut attribuer des objec-

tifs cognitifs mais surtout affectifs ; les premiers, comme toujours, sont plus aisés à atteindre, l'univers scolaire étant tout à fait rodé pour ce genre de transmission. Les objectifs cognitifs sont ici des objectifs de connaissance. Quelles connaissances ?

- Celle des textes tout d'abord. Le document fondamental est la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies (depuis, le 10 juin est au calendrier international la « Journée des Droits de l'Homme ») ; également fondamentales pour nous, Européens, sont la Convention européenne des Droits de l'Homme qui est en vigueur depuis le 3 septembre 1953 pour les vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe, et la Charte sociale européenne qui concerne plus précisément les activités professionnelles, économiques et sociales, et dont la France est signataire. Ces deux textes devraient être lus et travaillés en classe, certains des articles devraient être explicités et commentés. Ces commentaires et ces explications devraient conduire à une prise de conscience des principes généraux

Sphère exposée à la Maison de l'Unesco à Paris en 1968, Année des Droits de l'Homme



# es droits de l'homme

des Droits de l'Homme : auto-détermination, égalité et non-discrimination.

- Celle des institutions nationales et internationales de protection des Droits de l'Homme, de leur fonction et de leur mise en action (saisine, requête, recevabilité, etc.).

Mais le risque est grand, si l'on en reste à cette dimension de l'enseignement, de voir des élèves, surtout les plus jeunes, à nonner les Droits de l'Homme comme des déclinaisons ou des tables de multiplication sans que changent leur comportement et leur opinion. Pour éviter cet échec pédagogique, il importe de centrer

l'enseignement sur les intérêts des élèves, sur les motivations que donnent l'actualité, la presse, la vie quotidienne. C'est à partir de cette sensibilisation que l'on pourra aller ensuite à l'abstrait, au droit et aux institutions.

En effet, la prise de conscience des problèmes du respect des Droits de l'Homme reste presque toujours liée à des expériences affectives : le premier pas est celui de l'indignation, de la tristesse, parfois celui de la colère. C'est là l'expression de la générosité et d'une solidarité spontanée avec les victimes de l'injustice et de l'oppression. Loin de nous

l'idée d'ignorer tout cela qui témoigne de l'humanité en chacun de nous, mais, à cette spontanéité, l'enseignement doit associer une attitude raisonnée ; il appartient à l'école de dépasser sans l'oublier ce moment de la sensibilité pour accéder à celui de la compréhension et de l'analyse. Pour que cette étape soit franchie, il importe qu'un enseignement systématique donne aux enfants les instruments intellectuels d'analyse des situations qui déterminent le respect et le non-respect des Droits de l'Homme.

Les Droits de l'Homme ne sauraient se réduire à un catéchisme

laïque autonomisé de ses conditions historiques et socio-culturelles d'apparition, ensemble de règles que l'on apprendrait, que l'on afficherait et auxquelles, éventuellement, on mesurerait des infractions ; il faut, pour éviter cela, que l'enseignement des Droits de l'Homme abordé par toutes les disciplines académiques dote les élèves d'une disposition intellectuelle d'hommes libres, aptes à juger, à critiquer, mais également aptes à la solidarité et à la générosité.

### **l'imprégnation de toutes les disciplines**

Les Droits de l'Homme ne peuvent (sauf au niveau universitaire et, peut-être, dans la formation des maîtres) constituer une discipline autonome, à part ; ce serait contraire à leur signification même et ce serait également alourdir encore un emploi du temps scolaire déjà bien chargé. Et puis, l'histoire de l'instruction civique a montré qu'il ne suffisait pas qu'une discipline existât avec son horaire et ses manuels pour qu'une réelle formation soit donnée. C'est donc plutôt grâce à une imprégnation systématique de toutes les disciplines que l'enseignement des Droits de l'Homme peut prendre sa place dans la scolarité des élèves de l'école élémentaire, des collèges et des lycées.

Sans examiner dans le détail chacune des principales disciplines scolaires, il est facile d'imaginer com-

ment celles-ci peuvent intégrer, dans leur programme, une sensibilisation des élèves aux Droits de l'Homme. Prenons quelques exemples. En français, les textes ne manquent pas, qui permettent une réflexion sur la défense des Droits de l'Homme : de l'affaire Callas à Zola, de Céline à Camus, l'histoire de la littérature française fournit maintes occasions de réflexion. En langues étrangères, qu'il s'agisse de littérature ou de civilisation, qu'on lise Brecht ou Soljénitsine, que l'on traite du problème noir aux Etats-Unis ou de l'oppression franquiste, les occasions ne manquent pas non plus. En philosophie, le programme évoque précisément la question des Droits de l'Homme et l'étude de certains textes classiques peut faire une place importante à la problématique des Droits de l'Homme : Rousseau, Locke, Kant, Thomas d'Aquin, Hegel, etc., permettent de traiter, au fond, du droit positif et du droit naturel, des principes généraux du droit, de la tolérance, du contrat social.

Mais c'est, sans doute, l'enseignement des diverses sciences sociales qui peut fournir le plus de substance à l'étude des Droits de l'Homme. L'histoire d'abord. Toute l'histoire des sociétés humaines peut être analysée comme l'histoire d'une lutte pour la conquête de ces droits : lutte contre l'esclavage et le servage, lutte pour la liberté religieuse, lutte contre la domination coloniale, lutte pour obtenir le droit d'association et le droit de grève, lutte pour la liberté de

l'information, lutte pour la reconnaissance des droits culturels, lutte pour la satisfaction des droits économiques élémentaires.

Le cours d'histoire (et les régimes d'oppression ne s'y trompent jamais, qui essaient de l'interdire) est le lieu le plus approprié pour une réflexion à l'aide d'exemples sur ces luttes ; il est le mieux placé pour rappeler que toute conquête d'un droit est fragile, qu'elle peut toujours être remise en question. Après le Front populaire sont venus Pétain, l'Etat français et la milice ; après l'Espagne républicaine, le franquisme ; après Lénine, Staline, etc. La prise de conscience de cette fragilité, de cette réversibilité du cours de l'histoire des libertés devrait être l'un des objectifs primordiaux d'un enseignement des Droits de l'Homme : elle rappelle que ces droits doivent être sans cesse défendus et étendus. Les libertés et les droits ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas : les déclarations ne suffisent pas et les exemples sont nombreux de pays sans libertés qui ont, dans leur Constitution, affirmé leur attachement aux Droits de l'Homme et aux libertés fondamentales.

L'économie et la géographie ensuite. L'étude des richesses, de leurs conditions de production et de leur répartition rappelle que la misère et la malnutrition, qui sont le lot de tant de peuples, sont le degré zéro des Droits de l'Homme. Trop d'hommes n'ont que le droit de mourir de faim ou d'émigrer tandis que



« Le régime de l'apartheid constitue le dernier vestige d'une époque ou sévissait, sur une grande échelle, le racisme systématique et institutionnalisé. [...] Concentrant toutes les tares de cette époque, il n'en apparaît aujourd'hui que plus anachronique et plus insoutenable. Face à une opinion mondiale qui l'a proscrit et une mobilisation populaire qui l'étrangle chaque jour davantage, ce régime doit disparaître, comme vient de disparaître le système raciste de Rhodésie. » C'est Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, qui vient d'adresser un message en ces termes au président du Comité spécial sur l'apartheid, à l'occasion de la Journée de solidarité avec les prisonniers politiques d'Afrique du Sud.

Amadou Mahtar M'Bow, en évoquant ces femmes, ces hommes et même ces enfants « qui ont décidé de se battre pour mettre fin une fois pour toutes à l'abjection raciste, pour retrouver la plénitude de leurs droits à la dignité, à la liberté, à la justice », a appelé la communauté internationale et les organisations intergouvernementales à les soutenir, à les protéger par tous les moyens « et d'abord en exerçant une pression de plus en plus forte sur leurs oppresseurs ».

le commerce des armes n'a jamais été aussi florissant. Il n'est pas besoin d'être un grand économiste pour constater que les budgets militaires sont incomparables avec ceux de l'aide au développement.

Mais il faudrait mentionner encore l'enseignement des sciences : ce sont les professeurs de biologie, de sciences naturelles et de physique-chimie qui expliqueront de la manière la plus convaincante les risques que courent, dans les régions industrialisées, l'environnement et les richesses naturelles ; c'est le professeur d'informatique qui soulignera le danger que peuvent représenter, pour la vie privée et les libertés, certaines utilisations administratives des fichiers informatiques.

Enfin, on n'oubliera pas le sport : l'histoire des compétitions internationales et des Jeux olympiques rappelle que le sport peut être un opium et un paravent des dictatures. Faut-il jouer au rugby contre les équipes de pays pratiquant l'apartheid, fallait-il, en allant à Moscou ou en Argentine, comme autrefois à Berlin, cautionner des régimes politiques méprisant les Droits de l'Homme ?

Et puis, dans les disciplines esthétiques il y aurait tant à dire de la liberté de création malmenée ici et là, de Beethoven interdit en Chine, des guitaristes torturés au Chili, des films interdits, des expositions de peinture débarrassées au bull-dozer, etc. L'enseignement des Droits de l'Homme a le triste privilège de voir l'actualité chaque jour lui donner matière à réflexion.

### du cognitif à l'affectif de l'analyse aux attitudes

Un risque est clair, et on l'aperçoit aisément : c'est que l'enseignement des Droits de l'Homme se réduise à des questions de cours et que l'on voie des élèves connaissant bien leur leçon sur les Droits de l'Homme conserver des attitudes sexistes ou racistes, qu'ils ne soient pas indignés par les atteintes aux libertés et peu soucieux des menaces pesant sur elles. On peut connaître la Déclaration universelle des Droits de l'Homme par cœur et n'en tirer aucune conséquence, n'en être pas modifié. Le risque de tels échecs

est loin d'être nul et il est nécessaire de trouver des modalités pédagogiques qui conduisent de la compréhension intellectuelle à des changements d'attitudes.

Il importe tout d'abord de mettre en œuvre une pédagogie active ; l'initiative des élèves doit être la plus grande possible et — n'est-ce pas ici la moindre des choses — leur droit à l'information, au libre examen, garanti. Il n'est pas d'enseignement des Droits de l'Homme sans passion et tout doit permettre aux élèves de choisir leurs thèmes de réflexion.

Des études de cas, la réalisation de dossiers de presse tenus à jour quotidiennement, peuvent permettre la mise en œuvre pratique d'outils théoriques acquis par ailleurs. L'organisation de débats, la réalisation d'expositions peuvent donner à cet enseignement une dimension quelque peu militante. Enfin, tout ne devrait pas avoir lieu dans la classe et les Clubs Unesco présents dans de nombreux établissements secondaires donnent une idée de ce qui peut être réalisé, hors de l'école, avec l'école (2).

Enfin, il va de soi que l'ambiance même de l'établissement, de la classe, est un élément déterminant d'une socialisation aux Droits de l'Homme, et ce dès le plus jeune âge des élèves. La participation de ceux-ci aux décisions, leur « responsabilisation » sont des facteurs non négligeables d'une sensibilisation aux Droits et aux devoirs de l'Homme. Leur compréhension des problèmes

**Le prix de l'Enseignement des Droits de l'Homme**, que l'Unesco décerne chaque année, a été attribué pour 1979 à Paul Morren, responsable de l'édition néerlandaise du **Courrier de l'Unesco**. Paul Morren est inspecteur de l'enseignement au ministère belge de l'Education nationale et de la Culture néerlandaise, et c'est pour avoir grandement contribué à développer l'enseignement des droits de l'homme dans les secteurs dont il a la responsabilité, mais aussi dans le cadre des écoles associées de l'Unesco, que ce prix lui a été décerné.

liés aux élèves étrangers dans la classe (enfants de travailleurs migrants ou de réfugiés politiques) est la condition d'une attitude correcte, faite de respect et de générosité envers ces élèves.

### quels outils ?

Pour l'enseignement élémentaire et secondaire, aucun outil pédagogique en langue française n'est actuellement disponible et le manuel qu'éditionnera très prochainement le Conseil de l'Europe à destination des professeurs de l'enseignement secondaire sera bienvenu. Mais on peut rêver aussi d'autres outils pour les élèves et pour les enseignants. L'un de ceux-ci pourrait être constitué par un recueil des principaux instruments internationaux des Droits de l'Homme : textes des grandes déclarations, conventions et pactes. Ces textes devraient être assortis de présentations historiques, de notes explicatives ainsi que d'un index des concepts et notions essentiels. L'édition d'un tel recueil semble de la première urgence.

Des outils audiovisuels pourraient également être envisagés, décrivant le fonctionnement des principales institutions concernées par les Droits de l'Homme, institutions internationales telles que l'ONU (Assemblée générale, Conseil économique et social, Haut Commissariat pour les réfugiés, etc.), l'Organisation internationale du Travail, le Comité international de la Croix Rouge et institutions régionales tels que le Conseil de l'Europe (Commission européenne des Droits de l'Homme, Comité des ministres, Secrétaire général, Cour européenne des Droits de l'Homme), Amnesty International.

Enfin, une histoire des Droits de l'Homme mériterait d'être écrite, qui pourrait servir d'ouvrage de référence, notamment aux enseignants.

François Mariet

(1) Le compte rendu de ce séminaire paraîtra, édité par le Conseil de l'Europe, à la fin de cette année.

(2) Cf. l'exposé, dans le compte rendu du séminaire (o.c.), des possibilités parascolaires, par André Zweyacker, inspecteur pédagogique régional, président des Clubs Unesco-France.

## ...NUL N'EST TENU

**L**e tennis, marié à la télévision, a fait naître d'innombrables passions. La finale du championnat des Etats-Unis, a laissé deux millions de Français devant leurs récepteurs à deux heures du matin et au-delà. Il serait, certes, aventureux de prétendre que les mêmes prenaient leur travail à la chaîne trois heures plus tard. Reste que, c'est vrai, la pratique de ce sport est en train de se diffuser. Les ségrégations sociales y subsistent, mais s'érodent ou se modifient. Des courts se construisent par milliers, des raquettes s'achètent par millions, etc., bref, le business s'est emparé totalement de ce nouveau marché. Les mythologies propres à notre société de peu de foi se sont aussitôt mises en place : les dieux majeurs, l'argent et la compétition, ont d'ores et déjà suscité la ferveur des fidèles et alimenté leurs rêves. Il faut dire qu'on ne lésine pas sur les signes du culte ; les mécréants y résistent de moins en moins.

# prendre

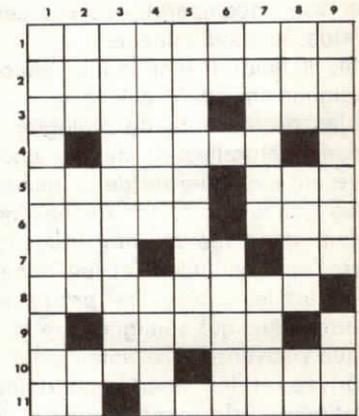
## l'argent au filet

Borg, devant l'ensemble des médias, passe avec un fabricant de raquettes un contrat de trois ans pour une somme qu'aucun d'entre nous, enseignants, ne gagnera dans la totalité de sa vie professionnelle. De jeunes joueurs français, non encore majeurs, vont être pris en mains par des managers américains. Noah, le meilleur joueur de notre pays, avoue gagner, à vingt ans, deux millions de nouveaux francs par an. Le veau d'or n'est décidément pas nourri aux hormones.

Je suis perplexe : quand on a gagné, mettons un milliard de centimes, par quelle aberration veut-on en amasser encore ? J'ai beau chercher, je ne vois pas, moi, ce qui pourrait m'y contraindre. Naturellement, direz-vous, mais c'est que, précisément, vous ne posséderez jamais une telle fortune, ce qui fausse votre jugement. Soit, mais je sais aussi que je joue mal au tennis...

Ludovic Drogo

## problème 362



**Horizontalement.** 1 - Servante bien faite, si on peut dire, pour servir le chevalier de la Triste figure. 2 - Singuliers. 3 - Titre que portait le souverain d'Ethiopie - Elle est sauvage parmi les Sanguinaires. 4 - La vie dans un désert. 5 - Elle met un bar en coupe réglée - Hormis. 6 - Curieuse façon de voir qui est mal vue de tout le monde - Concis. 7 - Tette de veau - Jumelles flamandes - Article. 8 - Point de passage de la drogue. 9 - Il sert à repasser les effets. 10 - Auteur de « Jésus au jardin des Oliviers » - Partage avec Esaü, le goût immodéré des lentilles. 11 - Préposition - Coincer le chaland entre deux portes.

**Verticalement.** 1 - Etablissement où le solide se transforme en liquide. 2 - On le retourne plus facilement quand on l'arrose - Bœuf mode sous Ramsès - Point de jonction en Côte-d'Or. 3 - Leur dada consiste à se montrer à cheval sur les principes. 4 - Mets bien placés dans la gastronomie brésilienne - Vedette « Chez Titin ». 5 - Il va d'un métier à l'autre sans changer de profession. 6 - Porte-parole - Ils saluent la caravane. 7 - Heureux ceux qui la perdent, le royaume des cieus leur appartient - Banals. 8 - Un rond peut montrer sa valeur - Suisse habile, bien connu pour sa mâle adresse - Négation. 9 - Il remonte parfois jusqu'au déluge - La Dauphine ne tenait pas à l'embrasser.

## solution du problème 361

**Horizontalement.** 1 - Encaserner. 2 - Ne - Mireur. 3 - Timbre - Is. 4 - Egaré - Are. 5 - René - Ire. 6 - Geint. 7 - Enesco - Ça. 8 - Mot - Out. 9 - Evoé - Aère. 10 - Nautonnier. 11 - Téterelle.

**Verticalement.** 1 - Enterrement. 2 - Neige - Novae. 3 - Mangetout. 4 - Ambrées - Été. 5 - Sire - Ici - Or. 6 - Ere - Ino - Ane. 7 - Ré - Art - Œil. 8 - Nuire - Curel. 9 - Erse - Patère.

par Pierre Dewever

## échanges et recherches

### CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

### location (offres)

- Auris 1600, ski Auris-Alpe Huez, appt duplex, pd piste, 6-8 pers., 64 m<sup>2</sup>, 4 p. Villard, 14, av. Europe, 38120 Saint-Egrève. Tél. (76) 75-21-68.
- 05-Merlette, studio cab. 4-6 pers. T. (92) 51-21-85.
- Pyrénées-Les Angles 1600 m., appt 4 pers., prox. vil. et pistes, été-hiv. T. (48) 71-12-36.
- Queyras, prox. pistes, chalet nf 6 pers., hiv. Guignard, 27, r. Cyrès, 69680 Chassieu.
- 73-Ménuires, ski, studio 4 pers., tt cft, 1000 F/sem. Tél. (76) 26-51-51.
- Courchevel, appt 4-5 pers., sud, télé, tt cft. Roussel, CES, 59570 Bavay.
- Chamonix, chalet 5 pers., tt cft, vac. scol. et hors vac. Tél. (74) 00-72-03.
- Corrençon-Vercors-Villard de Lans, chalet 10 pers., vac. fév. T. (75) 70-11-27, 19 à 21 h.
- Chamrousse-Roche Bé, chalet 3 p., 5-6 pers., tt cft, sem./quinz. T. (76) 26-05-80 ap. 19 h.
- 74 - St-Jean-d'Aulps, appt tt cft ds chalet ind., 4-5 pers., ttes sais. Vulliez M., Les Martinets, 74430 St-Jean-d'Aulps.
- 73-Les Ménuires, studio 4-5 pers., pd pistes, sud, Noël 20 au 27 déc. T. (7) 825-16-54.
- 73-Le Corbier, studio 5 pers., 35 m<sup>2</sup>, pd pistes, Noël, fév., Pâq. T. (79) 69-29-81 ap. 18 h.
- 05-1500 m, chalet F5 et F3, ski sur place, piste fond, calme. Tél. 94-07-03. Ecr. P.A. n° 107.
- 73-Toussuire 1800 m, ski, r.d.c. chalet 5 pers. Aumarchand, 37, r. E.-Vaillant, 94400 Vitry. Tél. 680-49-38 soir.
- 05-Super Dévoluy, coll. I. chalet caract. sportif, 5 km pistes, tt cft, 8-9 pers., vac. scol. sf Noël. T. (76) 25-15-69 soir.

- Hte-Savoie, chalet « Les Gaud », 74200 Reyvroz, appts tt cft, ttes pér., px avant. Tél. (50) 73-80-55.

Pour vos vacances ETE et HIVER

#### L'ASSOCIATION-MEUBLÉS

coopérative de propriétaires régie par la loi de 1901 est **gratuitement** à votre disposition pour vous procurer la location que vous souhaitez

**chalets - appartements - studios à des prix nets, tout compris**

**74220 LA CLUSAZ - Tél. : (50) 02-43-29**  
Bureau ouvert tous les jours sauf jours fériés de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

### location (demandes)

- Association 1901 ch. ds Paris local à louer, 20 à 40 m<sup>2</sup> pour bureau et maquette, accepte travaux ou petite reprise, loyer 600 F env. par mois. Tél. 806-46-51 ou écr. Claudine Dannequin, 15, rue Keller, 75011 Paris.

### hôtels - pensions

- Auvergne, vac. hiver, 15450 Thiezac, à 12 km du Super Lioran, Hôtel l'Elancèze, px pens. 74 à 100 F. T. (71) 47-00-22.
- Côte d'Azur, studios meublés, s.d.b., douche, kitchenette, parc, park., calme, Hôtel Villa Gourdon, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet de Cannes. T. (93) 45-61-65.
- Hôtel du Sapin \*NN, 26190 Bouvante, tél. (75) 45-57-63, pens. 70 à 90 F, week-end ch. 40 à 65 F (dche, W.-C.), forfait ski de fond 20 F, ski descente, calme, cuis. rég.
- Albi-le-Vieux, Savoie, enneigement de déc. à mai, 1550 à 2100 m alt., Chalet-Hôtel « La Maison Blanche » reçoit tte l'ann. classes et séj. de neige, cl. vertes, groupes enf., jeunes adultes, associations, comités d'entreprises, 3<sup>e</sup> âge. Ecr. l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.

### automobiles - caravanning

- Vds 305 SR, ivoire, 6 mois. Tél. (81) 91-05-11 hor. classe ou 92-40-34.
- Vds carav. Sterckeman 77 senior plus T, et. neuf, auvent, frigo, transfo, 15 000 F. Ferey, Pluviers, 14114 Ver/Mer. T. (31) 22-22-36.
- Coll. vd Peugeot 305 GRD, 305 SR, 104 ZS. Perrin, tél. (81) 34-97-52 (mari empl. Peugeot).
- Ensgt changt situat. vd camping-car 20 000 km, 78, Travelhome MK2 sur ft 130, tt équipé été/hiv. + NB options et access., prix tt comp. 78 000 F. Tél. M. Massé (40) 49-26-53.
- Vds 505 GRD ivoire 8 mois, 5 200 km. François, 70400 Vyans-le-Val. T. (84) 46-21-46.

Suite page 36

Vient de paraître  
BLANCHETTE MARCORELLES  
**JOUONS LA COMEDIE**

Tome 2 (JAUNE), recueil n° 5  
10 histoires, 10 comédies  
faciles à mettre en scène  
pour enfants de 5 à 15 ans

A.A.E.C.C.  
B.P. n° 7, 68000 Colmar  
C.C.P. Strasbourg 68167 E  
22 francs franco

AFFICHAGE DE TOUS DOCUMENTS OFFICIELS OU PRIVÉS EN TOUS LIEUX PUBLICS OU AUTRES, PANONET VITRINE 78 MET EN VALEUR LES DOCUMENTS TOUT EN LES PROTEGEANT DU VOL ET DES INTEMPERIES.

**SANS COLLE  
SANS PUNAISE  
NI AGRAFE  
DOCUMENTS  
INTACTS!**

# PANONET' VITRINE 78

Nouveaux modèles  
Aluminium anodisé  
Plexiglass



documentation  
sur demande :  
PANONET'  
Ets E. BEAULU  
B.P. 199  
86005 POITIERS CEDEX

**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

## échanges et recherches

### CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Suite de la page 35

### ■ correspondance scolaire

- 24 CM2 ch. corr. rayon 250 km voy. éch. Ec. prim., 77710 Lorrez-le-Bocage .

### ■ stages

- Stage poterie agréé Promofaf 15 jours, 1 800 F tt compris (aussi Noël). Ecr. Trabut, 32190 Marambat. Tél. (62) 06-34-77.

### ■ divers

- Editeur ch. délégué péd. (niveau BEP, bac technique G) pr présentation de son fonds. Env. CV et photo à Ed. Sirey, direction comm., 22, r. Soufflot, Paris 5<sup>e</sup>.
- Prof. lettres Paris, retraitée, donnerait cours ensgt privé, leçons part., correction trav écrits s/ pl. ou par corresp. T. 589-18-39.
- Vds contrat SCUC 1977 pr construction F5. Tél. (3) 477-04-55 après 20 h.
- English Paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue gratuitement s/commande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics, England.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

## BOUVIER-PARIS

15, rue d'Abbeville - 75010 PARIS • Tél. 878-24-88  
Métro : Poissonnière - Gare du Nord

### MAGASIN DE MUSIQUE

TOUTES EDITIONS MUSICALES FRANÇAISES & ETRANGERES  
(tous instruments)

Vente sur place et par correspondance

### INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES

(Studio 49 - Sonor)

FLUTES A BEC & INSTRUMENTS ANCIENS MOECK  
FLUTES TRAVERSIERES - CLARINETTES  
TROMPETTES - SAXOPHONES

GUITARES - BANJOS - MANDOLINES

(housses, étuis, cordes...)

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES  
ORGUES ELECTRONIQUES (classique et variété)

Crédit courant ou personnalisé - Location vente longue durée

### Toujours disponibles :

ARTICLES ET DOCUMENTS  
PUBLIÉS DANS  
l'éducation  
DE 1974 À 1977

64 pages (h. 30 x l. 21 cm)  
12 F

Commandes à l'éducation  
2, rue Chauveau-Lagarde,  
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

LE RAIL EST UN MOYEN DE TRANSPORT  
ÉCONOME EN PÉTROLE.

### POURQUOI?

- Le train utilise l'électricité, pour 77 % du trafic.
  - Il roule acier sur acier et en convoi, et dépense ainsi peu d'énergie pour maintenir sa vitesse.
  - Il circule sur ses propres voies, de façon fluide parce que programmée.
  - Et souvent la nuit... donc en période creuse pour la consommation d'électricité.
- En 1979, la SNCF, a transporté **36%** du total des marchandises  
• avec seulement **8,8%** de l'énergie consommée par l'ensemble du secteur du transport des marchandises.



PARCE QU'ILS UTILISENT L'ÉLECTRICITÉ LES TRAINS FONT APPEL  
A TOUTES LES SOURCES D'ÉNERGIE PRIMAIRE.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

**FRANCE 120 F**

**ÉTRANGER 150 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

**ZIPCODE**

76 \_\_\_\_\_ 80 \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à

NOM \_\_\_\_\_

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

ADRESSE \_\_\_\_\_

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,  
Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

**F. Silvain.**

# quid 81

**vous est indispensable**

**quid 81 :** 100 pages supplémentaires  
consacrées à la vie pratique.

**quid 81 :** 1808 pages et 3 millions de mots,  
en un seul volume.

**quid 81 :** Entièrement remis à jour et au cœur  
de l'actualité.

**quid 81 :** Répond immédiatement à tous les sujets  
grâce à son index de 80 000 mots.

**quid 81 :** Un cadeau idéal pour tous.

**quid 81 :** Une encyclopédie exceptionnelle,  
pour un prix exceptionnel.

